Louez une EAGLE VISTA pour aussi peu que 29,95$ par mois (12 ss jours)
Fin de semaine 55$ 300 km gratuits
1 semaine 149$ 1 000 km gratuits
1 mois 495$ 3 000 km gratuits
LOCATION MAISONNEUVE 529-8135

LE SOLEIL

MERCREDI 29 AOÛT 1990

QUÉBEC 94E ANNÉE NO 239
56 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.00$
RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢

50¢

RÉNOVATION GUILLOT
ÉLECTRICITÉ PLOMBERIE CHAUFFAGE
Estimations gratuites 661-9211
CHAUFFE-EAU: 40 GAL. 165$ / 60 GAL. 245$

LE MONDE

Concession majeure de Saddam Hussein

Dans la crise du Golfe, une première concession majeure a été faite par le président Saddam Hussein qui veut manifestement gagner du temps avec l'Occident et jouer les peuples contre les gouvernements depuis l'invasion du Koweït par l'Irak: femmes et enfants étrangers retenus dans les deux pays pourront partir dès aujourd'hui. **B-7**

LA RÉGION

Autobus Laval renouvelle son parc de véhicules

Autobus Laval ltée de Beauport a acheté 80 nouveaux véhicules pour le transport des écoliers et s'est entendue à l'amiable avec le ministre du Travail et du Revenu. **A-7**

LE QUÉBEC

Rocard reporte sa visite «à la demande du Québec»

Le mystère plane sur les véritables raisons du report annoncé une semaine avant la date de l'arrivée au Québec du premier ministre français Michel Rocard. **A-11**

LE SPORT

Investisseurs canadiens intéressés aux Expos

La commandite de 16 millions $ de Petro-Canada fait dire à la direction des Expos qu'il y a des investisseurs canadiens intéressés à l'équipe. **S-2**

L'ÉCONOMIE

10 milliards $ d'impôts non payés en 1987

Dans un rapport, Revenu Canada juge que le manque à gagner fiscal — sommes non payées au fisc — a probablement été de 10 milliards $ en 1987. **B-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québecois	**A-7 à A-9 et C-14**
Le Québec	**A-3 à A-6 et A-11 à A-13**
Le Canada	**A-15, C-5 et C-16**
Le Monde	**B-7 à B-10**
Annonces classées	C-8 à C-14
Arts	C-5 à C-7
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-12
Décès	C-14 et C-15
Économie	Cahier B
Éditorial	A-14
Feuilleton	C-10
Horoscope	C-12
Mots croisés	C-11
Mot mystère	C-11
Où aller à Québec	C-6

LA MÉTÉO

Nuageux avec possibilité d'averses en matinée. Dégagement par la suite. Maximum de près de 23. Minimum de 10 à 12. Vents modérés. Demain: ensoleillé. **S-16**

La reddition, sans condition!

L'armée resserre son étau autour des réserves

Ce Warrior fait le signe de la paix... en attendant l'armée.

SAINT-HUBERT — Que les Warriors se le tiennent pour dit : l'armée ne se retirera que lorsqu'ils auront déposé les armes et qu'ils se seront rendus sans condition.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

C'est l'engagement sans équivoque annoncé, hier soir, par le brigadier-général Armand Roy, grand patron de la 5e brigade mécanisée qui resserre de plus en plus son étau autour de Kanesatake et de Kahnawake. Ce qui pourrait laisser présager, si nécessaire, un long siège.

Et, pendant que l'armée mettait la dernière main à l'opération visant à démanteler les barricades à Oka et à Kahnawake, les négociations de « la dernière chance » ont repris hier, à Dorval, entre des représentants mohawks et gouvernementaux.

« Nous sommes confiants d'en arriver à une entente négociée d'ici 24 heures pour la réouverture du pont Mercier et le démantèlement des barricades à Oka », ont indiqué en fin d'après-midi un représentant du Conseil de bande de Kahnawake, Billy Two Rivers, et un porte-parole des Forces armées, le lieutenant Robin Gagnon.

Les négociations se sont poursuivies jusqu'en début de soirée, mais les deux parties n'ont pas voulu révéler si le processus devait continuer aujourd'hui. Par contre, le ministre

Suite A-2, Reddition...

Les Blancs enragés ont lancé une pluie de pierres sur les voitures transportant les familles de Mohawks, surtout des personnes âgées, qui fuyaient Kahnawake.

5 pages

- ☐ Menace de violence au pays **page A-4**
- ☐ L'arsenal des Mohawks **page A-3**
- ☐ Des Warriors «animés» à Oka **page A-3**
- ☐ Qui sont les Amérindiens? **page A-6**

Les quatre barricades de Kahnawake

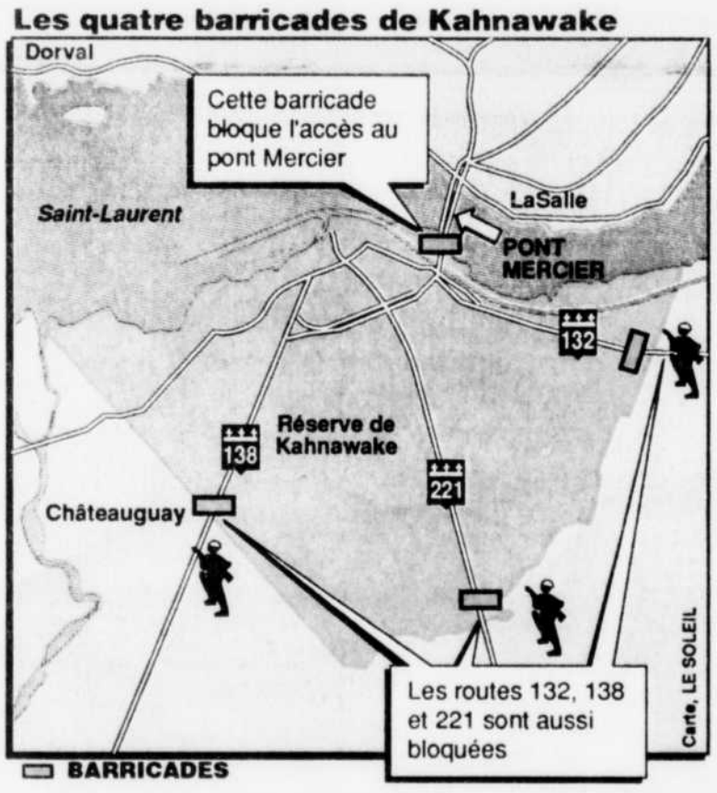

Au pont Mercier, une foule furieuse lapide les Mohawks

MONTRÉAL (PC) — Une foule en colère d'environ 500 personnes a lancé des pierres et divers matériaux de construction en direction d'un convoi d'automobiles transportant des familles mohawks hors de la réserve de Kahnawake, par le pont Mercier, hier.

« C'était une pluie de pierres, c'était terrible, a commenté un policier. Ces autos étaient pleines de personnes âgées, c'était vraiment laid. »

Cependant aucun des passagers, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de femmes,

Suite A-2, Foule...

Les trois barricades d'Oka

L'homme (barbe et gilet blanc sur la photo) qui insistait pour avoir l'antenne à CHRC, a fini par entendre raison après 45 minutes de négociations avec le sergent André Filion, de la police de Sainte-Foy.

Le Soleil, Patrice Laroche

Il voulait voir Arthur... avec un magnum .44

Le forcené armé qui a tenu en haleine les policiers de Sainte-Foy durant une heure trente hier matin, sous prétexte qu'il voulait parler de ses problèmes sur les ondes de la station de radio CHRC, a bénéficié de la clémence de la cour. Il en a profité pour récidiver : l'homme a été repris par les policiers de Sainte-Foy hier soir, barre de fer à la main.

par ISABELLE JINCHEREAU
et ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

À sa comparution hier après-midi, Michel Laquerre, âgé de 46 ans, président de la compagnie Diamantex, de Québec, a été accusé d'avoir eu en sa possession une arme à autorisation restreinte, soit un puissant revolver Magnum .44, dans un endroit autre que celui désigné sur son certificat d'enregistrement.

Suite A-2, Magnum...

Autre texte en page A-7

Le seul endroit où 7 concessionnaires sont réunis pour vous offrir
CHOIX, BAS PRIX ET SERVICE
SAUVAGEAU PONTIAC BUICK GMC LTÉE — Québec: 692-1315 Local: 337-2204
ST-RAYMOND Automobiles inc. NISSAN — Local: 337-4646 Québec: 692-0119
DALTON — 337-2256 Québec: 692-0903
Germain ST-RAYMOND — Québec: 692-0975 337-2226
ST-RAYMOND PLYMOUTH-CHRYSLER — Québec: 692-4485 Local: 337-6777
Futuroto TOYOTA — Québec 875-1878 337-6745
HYUNDAI LUXOTO ST-RAYMOND — Ligne Watt 1-800-463-0818 337-2234
St-Raymond VILLE DE L'AUTOMOBILE
LE RENDEZ-VOUS DES CONNAISSEURS!

Suites de la première page

Reddition...

responsable des Affaires autochtones John Ciaccia et le chef du Conseil de bande de Kahnawake Joe Norton ont fait montre d'un optimisme prudent.

Sans vouloir parler d'un éventuel retour à la table des négociations, M. Ciaccia a dit que « nous devons tous essayer de partager les bons souhaits et les bons gestes que certains pourraient prendre. » Pressé de questions par les journalistes, le ministre s'est refusé à tout autre commentaire.

À Kanesatake, le leader mohawk Joe Deom a expliqué que ces négociations visaient à en venir à un accord pour déterminer un processus de démantèlement des barricades et assurer la sécurité des Mohawks. « Le gouvernement doit réaliser que nous avons besoin de temps pour nous entendre sur ces documents », a-t-il ajouté.

Otages et Warriors

Le brigadier-général Armand Roy a été aussi des plus explicites, hier, si femmes et enfants mohawks devaient servir de bouclier humain. Toutes les mesures seront prises, sans évidemment en donner les détails, pour séparer « otages et Warriors ».

Et pour ajouter à la pression sur les Warriors encore retranchés, au nombre d'environ 200, le 2e bataillon du Royal Canadian Regiment sera déployé dans les environs de la municipalité de Delson, et les canons du 2e régiment d'artillerie viendront renforcer l'infanterie constituée par les 2e et 3e bataillon du Royal 22e.

Cette « nouvelle mission », qui vise essentiellement le démantèlement des barricades et l'ouverture du pont Mercier ainsi que de ses divers accès, s'appuiera, a-t-il dit, sur les trois principes suivants : concentration des forces, surprise et sécurité.

L'armée n'entend pas brimer la liberté d'information, mais les journalistes devront s'attendre à voir leur travail d'une certaine façon balisée, pour leur propre sécurité mais aussi pour ne pas nuire aux manoeuvres.

Le brigadier-général Roy rencontrait en soirée les médias à Saint-Hubert, quelques heures après son supérieur hiérarchique, le lieutenant-général Ken Foster, commandant de la force mobile.

Deux interventions au cours d'une drôle de journée marquée aussi d'appels au calme, d'un quasi lynchage de résidants de Kahnawake fuyant leur réserve et de rumeurs finalement confirmées, une fois de plus, d'un possible règlement négocié au cours des prochaines heures.

Dans une évidente stratégie de persuasion en vue d'un dénouement pacifique, le lieutenant-général Ken Foster avait tenu à signaler, plus tôt dans la journée, que le recours à une force minimale pour démanteler les barricades n'excluait pas que la situation « demeure dangereuse ». Et qu'elle constitue un risque pour la sécurité publique.

Un affrontement armé entre Warriors et fantassins pourrait entraîner des pertes de vies d'un côté comme de l'autre, a-t-on prévenu.

Pendant ce temps, le bras droit du général Foster sur le terrain à Châteauguay et dans les environs, le lieutenant-colonel Robin Gagnon, participait lui-même aux négociations de Dorval, mais sans que le grand patron de la force mobile n'en souffle mot durant son exposé.

Cette escalade de l'activité militaire devait se manifester par une intensification, dès hier, de la surveillance maritime, aérienne et terrestre dans les secteurs de Kahnawake et d'Oka. Une façon d'encore mieux connaître le terrain et l'adversaire.

C'est le HMCS Acadian qui a été mis à contribution pour patrouiller en particulier la voie maritime du Saint-Laurent qui mène aux Grands Lacs en passant sous le pont Mercier, en collaboration avec la GRC et la SQ.

Si les activités des hélicoptères légers d'observation Kiowa ne se sont pas accrues, les chasseurs CF-5, eux, ont fait leur apparition en début de soirée, dans ce que plusieurs perçoivent comme une manoeuvre d'intimidation. Les appareils ultra rapides ont survolé, à très basse altitude, dans le vacarme impressionnant de leur réacteur, la réserve de Kahnawake et ce à deux reprises, vers 19 h.

Rien n'a vraiment transpiré quant aux manoeuvres précises envisagées par l'armée pour venir à bout des barricades. Sinon que trois chars d'assaut de type Léopard, « non armés » feront, au besoin, office de bélier mécanique. Sans compter, dans cet arsenal impressionnant, des obusiers de 105 mm et un imposant poseur de pont Léopard.

Mais comme pour mieux préparer les esprits à un emploi plus que minimal de la force et aussi pour justifier à l'avance un coup de force inévitable, toute la panoplie guerrière connue des Warriors a été rendue publique. Avec graphiques et fiches techniques à l'appui. De quoi faire rêver les lecteurs de Soldiers of Fortune et convaincre le plus irréductible pacifiste que l'armée est loin de faire face à un « jamboree de boys scouts ».

Le général Foster a tenu à souligner que tout citoyen pacifique, blanc ou autochtone, n'a absolument rien à craindre de ses soldats. L'armée ayant maintenant franchi l'étape « militaire », ses soldats sont aussi investis de pouvoirs policiers et peuvent mettre le grappin sur tout fauteur de trouble.

■ L'édifice d'un Mohawk d'Oka brûle

Un incendie s'est déclaré hier soir vers 11 h dans la paroisse d'Oka. L'édifice à logements qui appartient à un Mohawk de la réserve était encore en construction. Les travaux avaient été suspendus après que des plaintes eurent été déposées en cour. Les causes de l'incendie n'étaient pas encore connues.

Foule...

d'enfants et de personnes âgées qui fuyaient la réserve de peur d'une intervention appréhendée de l'armée contre les barricades des Mohawks, n'aurait subi de blessures graves. Un agent de la Sûreté du Québec a indiqué avoir vérifié auprès des postes de police, des services d'ambulance et des hôpitaux et qu'à sa connaissance, personne n'avait été soignée pour blessures.

La foule tentait d'empêcher la soixantaine de véhicules des Mohawks de sortir du pont, que les Mohawks bloquent depuis la mi-juillet. Les automobiles avaient franchi les postes de contrôle de la police sur le pont, mais ont été stoppées à la sortie du pont par les manifestants, qui les ont arrosées de roches, de bouteilles et de matériaux de construction, en dépit des efforts de la Sûreté du Québec et les agents de la Gendarmerie royale du Canada pour faciliter le passage des voitures. Presque toutes les automobiles ont subi des dommages. Des pare-brise ont éclaté sous les projectiles.

« Ils peuvent tous mourir à Kahnawake, ça ne me dérange pas », a lancé Luc Rochefort, un des manifestants, en faisant allusion à la nouvelle selon laquelle l'armée avait reçu l'ordre de démanteler les barrages des Mohawks.

La foule avait d'abord accepté de laisser passer les femmes et les enfants mohawks à pied, a indiqué M. Alain Chénier, un conseiller municipal de LaSalle venu mener des négociations entre la foule et la police. Les manifestants refusaient de laisser sortir les hommes de la réserve parce que, a-t-il dit, « ce sont les hommes chez les Mohawks qui ont déclenché les troubles ». « Ils ont interdit l'accès au pont aux gens de Châteauguay et de LaSalle. Ils les ont fait souffrir. À leur tour d'en faire l'expérience, maintenant. »

Pendant ce temps à Saint-Constant, village situé aux limites de la réserve de Kahnawake, trois adolescents armés de bâtons de baseball attendaient de pied ferme tout Mohawk qui se serait hasardé à quitter la réserve par là. « Nous voulons les avoir », a lancé un des membres du trio, qui a refusé de décliner son identité. Ils ont ajouté qu'une bonne centaine d'autres personnes faisaient aussi le guet sur les petites routes de campagne pour attraper tout Mohawk tentant de s'échapper de la réserve.

Magnum...

Il a admis sa culpabilité mais n'a écopé que d'un sursis de sentence, avec promesse de garder la paix et d'avoir une bonne conduite durant deux ans. Il s'est également vu interdire la possession d'armes à feu pendant les cinq prochaines années. Sans antécédent judiciaire, l'homme n'est pas considéré comme dangereux. Aux dires des témoins, il n'a tiré aucun coup de feu et n'a menacé personne de son arme.

Hier soir, c'est au coin des rues Hochelaga et Jean-De Quen que des témoins ont signalé la présence d'un individu armé d'une barre de fer et manifestant un comportement étrange. Les policiers qui sont intervenus ont constaté qu'il s'agissait encore une fois de Laquerre. Cette fois, ils l'ont dirigé vers l'hôpital où son état sera évalué.

L'entrepreneur spécialisé dans la coupe et le forage de béton s'était présenté à la station de la rue Myrand à Sainte-Foy vers 8 h 20, en demandant à parler dix minutes sur les ondes avec l'animateur André Arthur. Victime de problèmes financiers par suite d'une concurrence qu'il trouvait déloyale, il voulait dénoncer l'inaction gouvernementale et avoir un permis de port d'arme.

Éconduit par l'une des employée de CHRC, le suspect a regagné, sans mot dire, sa camionnette garée juste en face, sur le stationnement d'une station-service. À l'arrivée de la police, il était assis calmement à côté de son chien, le revolver sur les genoux et synthonisait CHRC.

Le sergent André Filion de Sainte-Foy a négocié avec lui durant 45 minutes, souvent les deux mains en l'air, pour prouver sa bonne foi. Même le controversé animateur y a mis du sien, interrompant son émission matinale durant 20 minutes, au profit de la musique, histoire d'adoucir les élans du malheureux homme d'affaires.

Un périmètre de sécurité a été établi par une vingtaine de policiers dans ce rond-point commercial. Durant les pourparlers qui se sont déroulés à travers la vitre d'une des portières du véhicule suspect, trois agents se tenaient prêts à tirer. Il s'en est fallu de peu que l'histoire ne s'envenime car l'homme exigait de passer en ondes avant de rendre son arme.

■ Un avion US s'écrase en RFA

BERLIN-OUEST (AP, AFP) — Un avion cargo américain C-5 qui transportait de l'équipement militaire dans le golfe Persique s'est écrasé tôt ce matin à la base militaire de Ramstein, en Allemagne fédérale, faisant au moins cinq morts. Il y avait 17 personnes, dont une dizaine de membres d'équipage, à bord de l'appareil. Cinq d'entre elles sont sauves, mais on ignorait encore le sort des autres occupants au moment de mettre sous presse. L'avion de transport s'est écrasé juste après le décollage dans une forêt avoisinante. La cause de l'accident n'a pas encore été déterminée.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 28 août
5-3-5
1-2-1-9

LE 31 POUR HOMME

nouveaux détails,
l'exclusivité signée le 31...

NOS TEE-SHIRTS TRICOT DE COTON PEIGNÉ

39.95

des collections en évolution constante, des détails sans cesse repensés, des prix exceptionnels pour des styles exclusifs, c'est la signature du 31 pour homme... une collection tricot de coton peigné pour l'automne, qui donne beaucoup d'importance aux jeux de coutures, aux broderies... «clan vert» sur tee-shirt à rayures contrastantes, col montant boutonné... col polo brodé, patte de boutonnage fantaisie, découpe carrée à l'épaule... col montant multi-boutons, coutures surfilées... des tee-shirts manches longues qui misent sur le confort de la fibre et de la forme, à choisir en coloris de mauve, orangé, fuchsia, moutarde, noir, écru, avocat. p.m.g.tg. rég. jusqu'à 55.00 portés sur des pantalons à plis, en toile canevas, en couleurs à coordonner... 39.95.

la maison simons

TROIS MAGASINS, PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

Oka: l'armée se déploie devant des Warriors de plus en plus «animés»

OKA — À 19 h 30 hier, alors que deux avions militaires effectuaient leurs premiers vols de reconnaissance au-dessus d'Oka, les Warriors se sont animés pour la première fois depuis l'ordre lancé il y a deux jours par le premier ministre Robert Bourassa de démanteler les barricades.

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

collaboration spéciale, Patrick Villeneuve

À Oka, hier, près de 200 personnes ont reçu un avis d'évacuation volontaire et 90 % d'entre elles ont cru bon partir dès le début de l'après-midi.

Les Warriors, qui étaient alors près d'une douzaine à la barricade principale, se sont précipité dans le bois, pour en ressortir, moins nombreux cependant, quelques secondes plus tard.

Trente minutes plus tard, le brigadier-général Armand Roy annonçait que le déploiement militaire venait d'être lancé, et l'activité reprenait de plus belle dans le camp mohawk.

L'élément de surprise sur lequel l'armée semblait tant compter n'avait cependant pas dissuadé les Warriors de maintenir leur position, et ce, malgré l'annonce d'une entente, plus tôt en après-midi.

« Nous n'avons jamais eu de confirmation de cette entente, expliquait l'un d'eux. Tant que nous n'aurons pas le document signé entre les mains, nous maintiendrons notre position, peu importe ce qui arrive. »

Ellen Gabriel déclarait pour sa part que les dernières déclarations de l'armée ne l'inquiétaient pas outre mesure si ce n'est « que pour les femmes et les enfants ». Un tremblement dans sa voix trahissait cependant sa propre crainte face à la nuit qui se préparait.

Après-midi calme

L'annonce, à 13 h hier, d'une évacuation partielle du village et de la paroisse d'Oka, laissait entrevoir une intervention rapide de l'armée aux barricades de Kanesatake. L'armée, qui avait informé les services d'urgence de mouvements à compter de 6 h, était cependant demeurée immobile tout au long de l'après-midi, se contentant de fortifier ses positions.

L'évacuation, qui visait près de 200 personnes habitant les rues voisines des barricades, était de nature volontaire. Ainsi, 90 % des personnes concernées avaient cru bon de quitter les lieux dès le début de l'après-midi.

« Aucune évacuation générale n'a encore été prévue, expliquait alors Josée Béliveau, des services d'urgence. Le seul message que nous avons reçu de l'armée est d'évacuer les zones les plus proches car il y aurait des mouvements de troupes dans la soirée. Si des mouvements de force sont sur le point de se produire, nous en serons informés et procéderont à une évacuation générale. » En fin de soirée hier, aucune évacuation générale n'avait encore été annoncée.

Dans la journée, pendant que l'évacuation suivait son cours, à la barricade du rang de l'Annonciation, l'armée déployait ses grues et creusait des tranchées.

Le mouvement avait d'ailleurs été perçu, pour un bref moment, comme une manoeuvre de démantèlement de cette barricade.

Toujours dans l'attente

Le renforcement des positions militaires s'était poursuivi dans le calme tout au long de l'après-midi. Cependant, rien ne laissait présager une levée des barricades avant ce matin.

Devant les mouvements militaires de l'après-midi, les Warriors étaient demeurés d'un grand calme, précisant à tour de rôle que rien ne les ferait bouger.

« Nous allons rester et défendre notre territoire, affirmait l'un d'eux sans cependant préciser s'ils seraient ceux qui tireraient les premiers advenant un mouvement de l'armée.

« Mais on ne sait rien sur ce qui va se produire. Je n'ai eu qu'une seule communication avec un militaire et il n'en savait pas plus.

« Nous venons de faire une tournée de la réserve, et ils ne semblaient pas plus nombreux. Seul changement : nous avons été en mesure de voir trois chars d'assaut.

« Ils ont commencé à fortifier, mais ça ne nous dérange pas. Nous sommes prêts à mourir. »

Les seules réactions des Warriors derrière les barricades étaient alors venues lors de l'annonce des événements de LaSalle.

Le nombre de Warriors encore présents sur la réserve était encore incertain hier. À la barricade principale, au moins une vingtaine d'entre eux se relayaient aux trois heures.

Ils étaient plus de 150, semble-t-il, concentrés dans les environs du club de golf, où les journalistes n'avaient plus accès.

Quant aux Mohawks, un nombre très restreint avait quitté la réserve. Selon la liste tenue au centre communautaire, ils étaient encore plus de 350.

Cependant, hier soir, seule une centaine de civils étaient réfugiés au centre communautaire, point de regroupement pour les femmes et enfants mohawks.

Ces derniers, qui avaient également pris avec un grand calme les événements de la journée, semblaient d'ailleurs plus effrayés de la Sûreté du Québec que de l'armée.

Ils parlaient tous avec l'horreur dans le regard des tortures que feraient subir aux Amérindiens les officiers de la SQ.

« Mon neveu m'a appelé hier soir. Il venait de se faire arrêter hors de la réserve. Ils l'ont traîné à la prison de Saint-Jérôme et l'ont torturé jusqu'à ce qu'il signe une déclaration. »

Que la rumeur soit vraie ou non, les Mohawks, eux, la croyaient. Ce qui était suffisant pour les convaincre de rester sur la réserve.

« Nous aimons encore mieux affronter l'armée ici que les policiers de l'autre côté. »

Tranchées des Mohawks à Oka

L'armée se prépare à démanteler des barricades des Mohawks à Oka

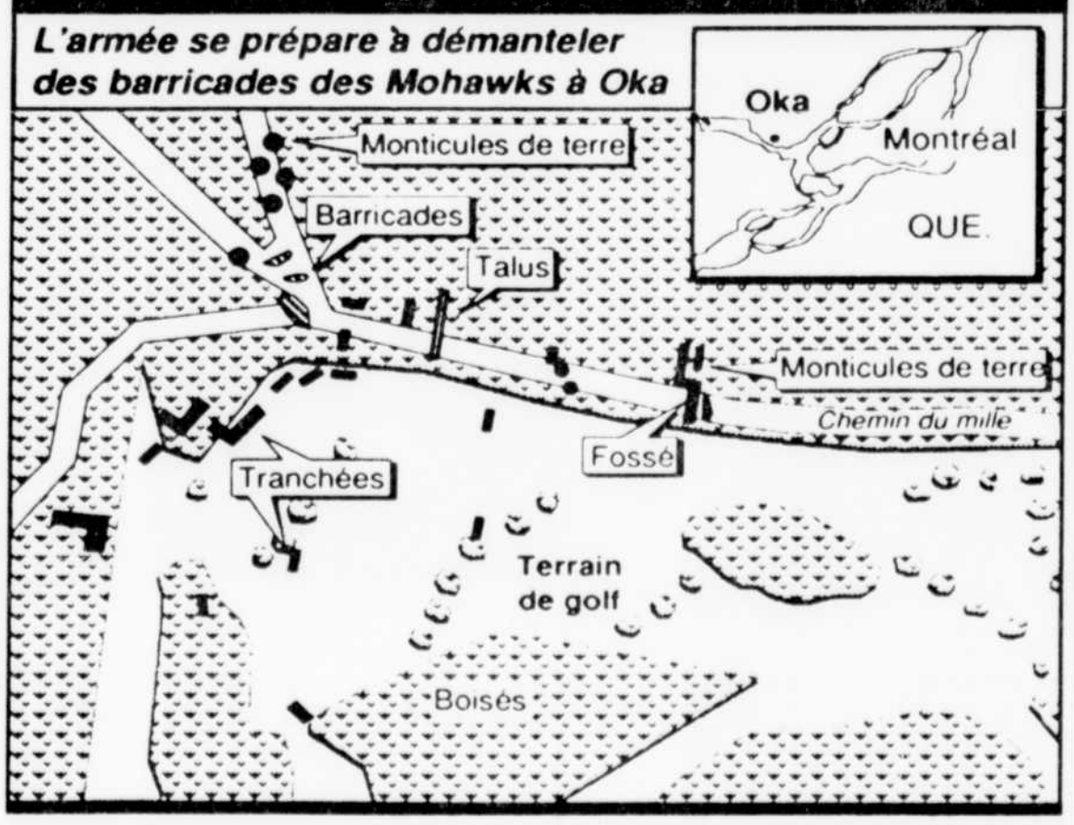

Source: Forces d'armée canadiennes Sylvie Caron (PC)

L'ARSENAL DES WARRIORS

établi par les services de renseignement de l'Armée canadienne

-160 fusils d'assaut AK-47 de 7,62 mm. Conçu en Union soviétique, le Kalashnikov peut tirer 600 coups à la minute ; sa portée utile atteint 300 mètres.
-11 fusils d'assaut Norinco, copie chinoise du Kalasnikov.
-82 carabines Ruger Mini-14 de 5,56 mm. Cette arme américaine semi-automatique est du même type que celle utilisée par Marc Lépine, lors de la tuerie de Polytechnique.
-40 pistolets automatiques Rossi de calibre .44.
-Six mitraillettes Uzi de 9 mm. Cette arme automatique israélienne tire 600 coups à la minute. Très compacte, elle est notamment utilisée par les gardes du corps du président américain George Bush.
-Cinq fusils de franc-tireur Barrett 82A1 de calibre .50. Cette arme à très longue portée est mortelle jusqu'à 1500 mètres.
-Sept pistolets automatiques de divers modèles de calibre .45.

En plus, les Warriors disposeraient de fusils d'assaut d'origine américaine et belge, de types M-16 et FN FAL. Le M-16 est d'ailleurs l'arme réglementaire des forces canadiennes. S'y ajouterait une panoplie de fusils de calibre .12, de pistolets et de carabines de chasse.

Par ailleurs, les forces armées soupçonnent la présence derrière les barricades d'armes militaires encore plus redoutables, dont notamment :

des mitrailleuses M-60 de 7,62 mm. Largement utilisée au Vietnam, cette arme tire jusqu'à 500 coups à la minute et sa portée dépasse les 1800 mètres ;

des mitrailleuses lourdes américaines Browning de calibre .50. Datant de la Seconde Guerre mondiale, cette arme redoutée tire jusqu'à 500 coups à la minute à 1000 mètres ;

des fusils-mitrailleurs RPK-74 de 7,62 mm. Autre arme soviétique, ils ont une capacité de 660 coups à la minute. La portée utile du RPK-74 se situe à 800 mètres ;

Outre des grenades à fragmentation, de mines individuelles et des cocktails Molotov, les Warriors disposeraient finalement d'armes anti-chars, le RPG-7 soviétique ainsi que le M-72. Ce lance-roquette individuel fabriqué aux États-Unis peut pénétrer jusqu'à 300 mm de blindage, à une distance pouvant atteindre 300 mètres.

Parmi les armes aux mains des Warriors, on remarque en haut le fusil d'assaut AK-47, au centre et en bas des fusils d'assaut d'origine américaine et belge, de types M-16 et FN FAL.

La SQ surveille davantage le réseau d'Hydro

Devant les menaces répétées des autochtones, la Sûreté du Québec surveille plus étroitement depuis quelques jours certaines installations d'Hydro-Québec.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

L'agent Réal Ouellette, responsable des communications à la SQ, a confirmé, hier, qu'en effet, les policiers faisaient le guet en certains points du réseau d'Hydro. « Ce n'est pas minutieusement structuré ; il n'y a pas d'auto-patrouilles à chaque pylône », a-t-il précisé, mais la SQ a le mandat de veiller à la sécurité du réseau.

Hydro-Québec a elle aussi intensifié ses inspections sur tout son réseau depuis le début de la crise autochtone. Mme Christiane Beaudoin a expliqué que les 103 agents d'Hydro et une centaine de surnuméraires effectuaient les patrouilles. « Nous n'avons pas pris de mesures spéciales, ni ajouté d'effectifs, a cependant ajouté Mme Beaudoin, mais nous surveillons nos installations de près.

« Le réseau d'Hydro est également équipé de systèmes d'alarmes automatiques qui se déclenchent en cas de bris. De même les barrages et les postes de transformation sont gardés 24 heures sur 24 », a-t-elle indiqué.

Par ailleurs, Hydro est en contact permanent avec les différents corps policiers du Québec dans le but de faciliter la surveillance du réseau.

Le calme à Châteauguay

CHÂTEAUGUAY (PC) — Les quelques centaines de citoyens de Châteauguay massés à la barricade principale de la route 132 de la réserve Kahnawake ont surveillé dans le calme hier soir les soldats de l'armée canadienne dans l'espoir d'une intervention plus active et musclée qui se faisait toujours attendre vers 22 h. Les Châteauguois ont mis en relief le climat de complicité qui régnait désormais sur les lignes entre la population et les militaires. « Le calme est revenu à Châteauguay parce que les militaires surveillent le même ennemi que nous », a expliqué un homme dans la quarantaine. « Au début, les membres de l'escouade anti-émeute et ceux de la Sûreté du Québec étaient situés au même endroit que les militaires actuellement. Mais la grande différence c'est qu'ils étaient dos aux Mohawks. Les policiers nous faisaient face en guise de provocation. Nous avions l'impression qu'ils défendaient les Warriors et qu'ils avaient l'intention de nous attaquer — ce qui est arrivé —. »

Traité réclamé par les Atikamekw et Montagnais

(PC) — Le président du Conseil des Atikamekw et des Montagnais, M. René Simon, préconise la signature d'un « traité » entre la nation mohawk et les autorités gouvernementales pour dénouer l'impasse actuelle et rétablir un climat de paix sociale. Le président du conseil des Atikamekw et des Montagnais suggère que les parties négocient un traité qui assurerait le démantèlement des barricades, sans pour autant porter préjudice à toutes les autres questions qui auront été laissées en suspens.

Les évêques regrettent l'option militaire

Dans une lettre envoyée hier aux premiers ministres du Canada et du Québec, les évêques catholiques canadiens disent regretter que les gouvernements en soient venus à choisir l'option militaire pour obtenir le démantèlement des barricades. Ils demandent que les gouvernements fassent en sorte d'arriver à un règlement juste des revendications des Mohawks. Ils proposent aussi de confier à une commission le soin d'assurer le retour à de paisibles relations entre les autochtones et les Blancs.

Des groupes inquiets

Plusieurs organismes, qui oeuvrent à certains égards pour le respect des droits démocratiques, s'inquiètent de l'évolution de la crise à Oka, ainsi que de la rupture des négociations. Ces groupes réclament de toute urgence l'établissement par les gouvernements des conditions nécessaires dans le but de rétablir la paix et la sécurité des autochtones et des Blancs. Ces organismes sont : l'Association québécoise des organismes de coopération internationale ; la Centrale de l'enseignement du Québec ; la Commission des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada ; la Commission des droits de la personne du Québec ; la Confédération des syndicats nationaux ; la Fédération des femmes du Québec ; l'Institut canadien d'éducation des adultes ; l'R des centres de femmes du Québec ; l'Union des producteurs agricoles du Québec.

Des Micmacs bloquent la 132

POINTE-À-LA-CROIX (PC) — Des Micmacs de la réserve de Restigouche bloquaient la circulation, hier soir, sur la route 132, à la hauteur de Pointe-à-la-Croix, non loin de la frontière du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec à Rimouski a dit avoir été informé que les Amérindiens avait allumé un feu sur la chaussée, bloquant la circulation dans les deux sens.

Des policiers ont été dépêchés sur les lieux et surveillaient l'évolution de la situation.

Entre-temps, la circulation était détournée par des routes secondaires.

LA CRISE DES BARRICADES

Réplique des chefs indiens réunis d'urgence à Winnipeg

Menace d'une vague de violence à travers le pays

WINNIPEG (PC) — Réunis d'urgence à Winnipeg, hier, pour planifier leur réponse à un éventuel assaut de l'armée contre les barricades des Mohawks au Québec, des chefs indiens de tout le pays ont souligné que l'intervention des militaires pourrait déclencher une vague de violence aux conséquences incalculables. D'autres ont plutôt évoqué la possibilité de recourir à la désobéissance civile, sous forme de barrages routiers ou ferroviaires et de coupures de lignes de transport d'électricité.

Pendant ce temps, un mouvement de protestation se communiquait aux quatre coins du pays alors que des groupes de Canadiens de différentes régions manifestaient pacifiquement et dénonçaient l'emploi des forces armées pour mettre fin au conflit à Oka et Kahnawake.

À Toronto, neuf personnes ont été arrêtées pour avoir occupé pendant une heure les bureaux du Parti conservateur fédéral au centre-ville. À Fredericton, une cinquantaine d'autochtones et de non-autochtones ont manifesté devant le bureau du député conservateur Bud Bird.

Des Micmacs se sont livrés à des cérémonies traditionnelles indiennes à Halifax, tandis qu'à Vancouver, des protestataires bloquaient des artères achalandées du centre-ville et des leaders autochtones évoquaient le danger d'une guerre civile.

Au Nouveau-Brunswick, plus de 300 Indiens malicites et micmacs devaient se joindre à une caravane en route pour Oka, dans le but de s'interposer entre l'armée et les Mohawks, a révélé le chef Stewart Paul, de la réserve Tobique près de Perth-Andover.

Le leader de l'Assemblée des chefs manitobains Phil Fontaine, hôte d'une conférence nationale des chefs qui a eu lieu plus tôt au cours du mois, a expliqué qu'il s'opposait à la violence mais qu'il ne pouvait écarter le recours à une stratégie de désobéissance civile.

Blâme au premier ministre

Indigné à l'idée d'un possible assaut de l'armée, Elijah Harper, ex-chef cri et député néo-démocrate manitobain qui a fait échouer l'accord du lac Meech, a affirmé que le premier ministre Mulroney devrait porter toute la responsabilité d'un éventuel bain de sang à Oka.

Dans une lettre adressée au premier ministre, le leader déné Bill Erasmus des Territoires du Nord-Ouest, lui sert l'avertissement qu'il le tiendra personnellement responsable de toute attaque de l'armée contre les Mohawks, ce qui, dit-il, serait perçu comme une déclaration de guerre à l'endroit de tous les peuples autochtones.

À Halifax, le porte-parole micmac Noel Knockwood a assuré que la violence n'était qu'un dernier recours. « Mais des voies de chemins de fer, des lignes d'électricité et plusieurs routes passent sur des terres indiennes et ils auraient légalement le droit de les bloquer s'ils le désiraient », a-t-il dit.

En Colombie-Britannique, Don Ryan, de la bande Gitksaw-Wet-'suwet'en, a prédit qu'une intervention militaire aux dépens des Mohawks du Québec pourrait déclencher une série de contre-manifestations et même une guerre civile à travers le pays.

À Vancouver, des protestataires ont bloqué des grandes artères du centre-ville.

Projet de loi pour hâter la construction de l'autoroute 30

L'Assemblée nationale se réunit demain

L'Assemblée nationale sera finalement convoquée demain pour se pencher sur le projet de loi spéciale permettant de hâter la construction de l'autoroute 30 qui doit contourner la réserve mohawk de Kahnawake. Les députés devront cependant revenir la semaine prochaine, mardi ou mercredi, pour adopter cette fois la loi spéciale sur la commission élargie sur l'avenir constitutionnel du Québec.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Le gouvernement Bourassa voulait convoquer l'Assemblée nationale pour deux jours afin de disposer des deux projets de loi jeudi et vendredi. L'opposition péquiste, très réticente à discuter « en catastrophe de l'avenir du Québec » dans l'atmosphère tendue de la crise autochtone, a en effet demandé de reporter la discussion du projet de loi créant la commission constitutionnelle à la semaine prochaine.

Ce n'est qu'en fin d'après-midi que les leaders parlementaires des deux partis se sont finalement entendus sur une convocation en deux temps. L'opposition péquiste voulait obtenir des garanties que des modifications seront apportées aux travaux sur l'autoroute 30.

Ces modifications visent à assurer que les voies d'accès à cette nouvelle artère routière ne viendront pas causer un engorgement de la circulation dans certains quartiers résidentiels des municipalités desservies. Le ministre délégué aux Transports, M. Yvon Vallières, a confirmé qu'une somme additionnelle de 1,5 million $ à un tronçon de 2 km pour améliorer le débit de circulation vers l'autoroute.

Secrétariat à Louis Bernard

« L'Assemblée nationale n'est pas une ligue d'improvisation », lançait hier le leader parlementaire du PQ, M. Guy Chevrette, pour expliquer le report à la semaine prochaine du débat sur la question constitutionnelle. Ce dernier expliquait en outre hier qu'il restait des « ficelles à attacher » au projet de loi spéciale sur la commission, notamment la question du secrétariat.

Des informations circulaient hier voulant que l'ex-secrétaire général du gouvernement de René Lévesque, M. Louis Bernard, soit approché pour assumer le secrétariat de la commission.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, le bureau du premier ministre Bourassa aurait suggéré la candidature de M. Bernard afin d'éviter de devoir recourir à un secrétariat bicéphal.

Joint en fin d'après-midi, M. Bernard a indiqué au SOLEIL qu'il n'avait « pas été contacté ». Il a refusé de dire s'il serait tenté par une telle fonction, se contentant de préciser qu'il devrait y réfléchir si cela lui « était proposé ».

De son côté, M. Chevrette précisait hier que la question du secrétariat est « d'une importance capitale ». Du côté péquiste, on insiste sur l'indépendance de ce secrétariat « du pouvoir législatif ».

Les porte-parole du premier ministre et du chef de l'opposition se sont rencontrés à nouveau hier soir pour tenter d'attacher ces « dernières ficelles ».

LE SUCCÈS GARANTI

Après 14 ans et 12 000 élèves, nous avons développé le cours individuel d'enseignement de l'anglais qui colle à vos besoins...c'est le temps d'y voir...

CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER
CLIC SAINTE-FOY
CA C.L.I.C. C'EST GARANTI!
659-CLIC (2542)

le choix logique pour une rentrée réussie!

Cette année la rentrée, c'est à Place Laurier pour tous vos besoins! Pour vos cahiers, vos crayons, votre gomme à effacer ou pour vous habiller de la tête aux pieds. Place Laurier, c'est du choix à volonté! Venez magasiner dans une ambiance unique au Québec!

Pour les 16 ans et plus, une splendide Firefly rouge 1990 avec toit ouvrant! Et pour les 15 ans et moins, un super micro-ordinateur comprenant un lecteur de disquettes, un moniteur couleur 14 pouces et un programme « GEOS ». De plus, plusieurs dictionnaires maxi-débutants de Larousse, seront attribués. Pour participer, faites un achat à Place Laurier, et l'on vous remettra un coupon. Les règlements sont disponibles au kiosque de l'information. Le tirage aura lieu le lundi 10 septembre à midi au troisième étage à la grande scène!

Nouvelles heures d'affaires

LUNDI ET MARDI	9H30 À 17H30
MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI	9H30 À 21H00
SAMEDI	9H00 À 17H00

PLACE LAURIER

Bonimart, La Baie, Pascal, Sears, Toyville, Wise, Zellers et 350 magasins et restaurants.

★ Téléphonez d'ici samedi le 8 septembre, et vous obtiendrez gratuitement un traitement de protection pour une pièce d'une valeur de 24,00 $! ★

Offre spéciale de nettoyage *en prime*

Faites nettoyer vos tapis par nos spécialistes. De plus, obtenez le nettoyage gratuit de votre vestibule.

2 pièces *et un vestibule*
54 $ ord. 79 $

4 pièces *et un vestibule*
99 $ ord. 143 $

Super offre...
Maison complète
5 pièces, 12 marches, *et un vestibule*
139 $ ord. 206 $

Notre service 4 étoiles: une garantie de satisfaction à coup sûr!

★ Nos puissants appareils de nettoyage à la vapeur rendront vos tapis éclatants de fraîcheur et de propreté.
★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits très passants.
★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

Canapé toutes dimensions
69 $

Nous utilisons différentes méthodes de nettoyage suivant le type de recouvrement. Vos meubles ne risquent pas de s'abîmer! Les tissus retrouveront leur éclat!

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, le samedi de 9 h à 14 h

Québec 624-0478
Région de Montréal 339-5420

la Baie

N'oubliez pas de demander notre traitement de protection des fibres pour prolonger l'éclat de vos moquettes fraîchement nettoyées. Les salons et salles à manger combinés comptent pour deux pièces. La commande minimale est de deux pièces. Coût pour sous-sol: 2,40 le m² (0,22 $ le pi²). Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des coussins de dossier non attenants, ainsi que des canapés modulaires et des revêtements en coton haïtien ou en tissus qui ne se nettoient qu'à sec. Frais de déplacement, s'il y a lieu. L'offre prend fin le 22 septembre 1990.

LA CRISE DES BARRICADES

Mulroney aux Mohawks : répudiez les Warriors !

OTTAWA — Tout en leur promettant de traiter ensuite rapidement leurs réclamations, Brian Mulroney a lancé un dernier appel aux Mohawks hier, les invitant à se dissocier des Warriors qualifiés de terroristes.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« La négociation permettra de résoudre les problèmes, mais il ne peut y avoir de négociations fructueuses sous la menace des armes. L'illégalité est contraire à vos traditions et préjudiciable à vos intérêts. N'acceptez pas de prolonger la situation », a lancé le premier ministre du Canada en conférence de presse télévisée hier en début de soirée.

Le chef conservateur a complètement rejeté toute responsabilité, en cas de mort aux barricades, sur le dos des Warriors. « Les militaires ont déjà indiqué qu'en aucun cas ils ne tireraient les premiers. Pourquoi y aurait-il de la violence ? Pourquoi tirerait-on sur des militaires innocents en train de faire respecter la loi canadienne ? »

L'armée n'a pas le choix de procéder au démantèlement des barricades et va agir, a prévenu le chef du gouvernement fédéral.

Il a dépeint les Warriors comme un groupe d'extrémistes détenant un pouvoir illégitime que ne leur ont jamais donné les membres de la communauté mohawk. Selon Brian Mulroney, la population de Kanesatake est ni plus ni moins qu'en otage entre les mains de ce groupe d'extrémistes lourdement armés qui s'adonnent à la contrebande et aux jeux de hasard illégaux.

« L'usage de la force, a-t-il dit, ce n'est pas du tout dans les traditions des peuples autochtones, encore moins des Mohawks. C'est un peuple pacifique. Ils ont des traditions beaucoup plus pacifiques que les Blancs au Canada. C'est complètement inusité cette situation où une bande de terroristes s'accaparent du leadership d'un peuple pacifique. Et c'est ça qui est arrivé. »

À propos des négociations qui se poursuivaient hier soir, M. Mulroney a précisé qu'aucune entente ne lui avait été annoncée par son homologue Robert Bourassa avec qui il avait discuté avant la conférence.

Réclamations légitimes

Le premier ministre a d'autre part reconnu que les réclamations des peuples autochtones pouvaient être légitimes dans beaucoup de cas. Il a reconnu que le Canada portait une tache à son dossier pour avoir négligé trop longtemps ses premières nations.

Au cours des dernières années cependant, a-t-il poursuivi, il y a eu des progrès sensibles. Quelque 4 milliards $ sont ainsi annuellement consacrés aux programmes destinés aux autochtones, et des améliorations notables sont perceptibles dans les domaines de la santé, du bien-être et de l'éducation. Il y a par exemple aujourd'hui 18 000 Indiens et Inuit inscrits dans les institutions post-secondaires comparativement à 2500 en 1975.

Brian Mulroney a plaidé, exemples à l'appui, la possibilité de régler les réclamations territoriales par la négociation. Déjà, les terrains qui faisaient l'objet du litige à l'origine de la crise à Oka sont à la disposition des Mohawks, a-t-il répété, soit dès que les barricades seront tombées et que la vie aura repris son cours normal.

Selon le chef conservateur, le fait que la population canadienne soit sympathique aux revendications légitimes de l'ensemble des nations autochtones du pays constitue la meilleure garantie qu'elles seront satisfaites. « Je vous donne l'assurance du gouvernement du Canada qu'elles seront traitées de façon aussi constructive et prompte que possible. » Le dirigeant fédéral a cependant refusé de préciser ce qu'il avait précisément en tête comme mécanisme pour traiter l'ensemble des demandes sur la table à travers le pays.

Il a toutefois lancé un appel au calme à l'endroit des citoyens autochtones, dont certains ont déjà indiqué qu'ils considéreraient comme une agression toute action de force à l'endroit des Mohawks.

M. Mulroney a conclu en s'adressant directement aux Warriors : « Je vous dis : ne mettez pas en danger les gens innocents de Kanesatake, de Kahnawake et des localités environnantes. Enlevez les barricades vous-mêmes, maintenant. Si vous persistez dans l'illégalité et l'intransigeance doctrinaire, vous déshonorerez votre peuple et le mettrez en danger. »

LES ANNONCES CLASSÉES
LE SOLEIL
647-3311
ça sonne !

L'opposition divisée sur l'envoi de l'armée

OTTAWA — Libéraux et néo-démocrates ont dénoncé le gouvernement conservateur pour ne pas avoir encore convoqué le Parlement en cette grave période de crise, les premiers endossant l'envoi de l'armée à Oka contrairement aux seconds.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

La dirigeante du Nouveau Parti démocratique (NPD) Audrey McLaughlin ne conçoit tout simplement pas qu'un pays comme le Canada envoie son armée agir contre ses propres citoyens. Elle exhorte en conséquence les deux parties à poursuivre dans la voie de la négociation plutôt que de risquer les conséquences de l'intervention de l'armée.

« Chacun aura à examiner sa conscience pour savoir quel est le principe qui peut justifier qu'une vie humaine soit sacrifiée au Canada en 1990. »

Mme McLaughlin depuis longtemps sensibilisé à la question autochtone au Canada propose d'envoyer une délégation d'observateurs et de parlementaires afin de superviser le démantèlement simultané des barricades mohawks et policières, suggérant une amnistie partielle, à l'exception du cas du meurtre du caporal Marcel Lemay, et la mise sur pied d'une commission sur les revendications autochtones.

Le libéral Jean-Robert Gauthier estime pour sa part que personne n'aime l'intervention des Forces armées mais que la violence et les actions illégales ne sont pas acceptables, pas plus que des négociateurs masqués et en armes. « Quels que soient les torts que doivent supporter le gouvernement pour la situation actuelle, les autochtones ne peuvent mettre de l'avant leurs réclamations dans un bain de sang » reportant lui aussi la responsabilité d'un tel dénouement sur le dos des Warriors.

Coordonnés chartreuse pâle et noir. Choix de vestons, jupes, pantalons et chemisiers. Aussi disponible, collection de manteaux, 6 à 20 ans.
dans les tailles 14-16-18 ans
Simone Paris
LE PRÊT-À-RAVIR
2646, CHEMIN SAINTE-FOY, PLACE CORANIT, SAINTE-FOY
656-1902

À GAGNER !
PLUS DE 23 000$ EN PRIX
DÉCOUVREZ LES GRANDES CITÉS
Gagnez et choisissez le voyage de vos rêves. Le choix entre:
San Francisco, Londres ou Paris,
une valeur de 3 000$
Soyez éligible en achetant chez les marchands participants.
Tirage le 3 novembre 1990 à 16h00
GAGNEZ 1 000$ EN BONS D'ACHAT PAR SEMAINE
En achetant chez les marchands participants, courez la chance de gagner
une Suzuki Swift L 1991
une valeur de 10 000$
Tirage le 3 novembre 1990 à 16h00
10 000$ EN BONS D'ACHAT
Un tirage de 1 000$ à tous les vendredis à 19 heures durant 10 semaines jusqu'au 9 novembre 1990.
Soyez éligible en utilisant le coupon de participation.
CITÉ MODE C'EST À PLACE DE LA CITÉ !
AUTOMNE 90
entre Place Laurier et Place Sainte-Foy
COUPON DE PARTICIPATION
à déposer dans le baril du mail central de Place de la Cité
NOM
ADRESSE
TÉL.
Une copie des règlements est disponible au bureau d'administration de Place de la Cité.

LA CRISE DES BARRICADES

■ Appel de la FTQ

MONTRÉAL (PC) — La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a lancé un appel aux Mohawks, hier soir, les invitant à démanteler eux-mêmes les barricades, pour diminuer la tension et faciliter la reprise des négociations.

« Les Mohawks doivent renoncer immédiatement aux armes et revenir à des comportements plus pacifiques, car ils auront besoin de la sympathie de la population québécoise, qu'ils sont en train de perdre actuellement, s'ils veulent que les gouvernements règlent leur dossier de revendications », ont déclaré dans un communiqué le président et le secrétaire général de la centrale, M. Louis Laberge et Fernand Daoust.

Selon eux, les gouvernements du Québec et du Canada devront de leur côté prendre « tous les moyens pour s'assurer que le climat social soit rétabli ».

Deux femmes non identifiées se recueillent pour prier devant une maison, à l'intérieur de la barricade mohawk, sur la route 344 à Oka. Les membres de la communauté mohawk qui restent à l'intérieur des barricades attendent le prochain geste des Forces armées.

Il y a près de 500 000 Amérindiens au Canada

(CP) — Voici quelques renseignements sur les Indiens du Canada :

POPULATION : Même si plus d'un demi-million de Canadiens se sont décrits eux-mêmes comme Amérindiens lors du recensement de 1986, il n'y avait l'an dernier que 466 337 Indiens avec statut enregistrés au ministère fédéral des Affaires indiennes.

LANGUE : Les Indiens du Canada parle 52 langues, formant dix familles linguistiques différentes.

Environ les deux tiers de tous les Indiens du pays, dont les Ojibways, les Cris des Prairies et les Micmacs des Maritimes, parlent des langues de la famille algonquine.

Parmi ceux qui parlent des dialectes de la langue iroquoise, il y a les Mohawks, les Oneidas et les Senecas.

BANDES ET RÉSERVES : Le Canada compte 596 bandes indiennes enregistrées vivant sur 2284 réserves, des terres exclusives aux autochtones et financées par le gouvernement.

La plus grande bande est le groupe des Six Nations évalué à 14 000 membres qui vit près de Brantford, en Ontario.

DROITS SPÉCIAUX : Les Indiens sur les réserves qui sont reconnus comme tels par la Loi sur les Indiens ne paient pas d'impôt sur le revenu. Ils ont aussi des droits spéciaux de chasse et de pêche, et ont droit en plus à l'éducation, au logement et à d'autres formes d'aide.

En outre, ils ont le droit de vivre sur des réserves ou d'autres terres mises à leur disposition par le gouvernement.

CONDITIONS SOCIALES : Les maladies, la mortalité infantile et les suicides chez les autochtones canadiens sont beaucoup plus élevés que la moyenne nationale. Il en est de même pour l'alcoolisme et la criminalité.

La moyenne de l'espérance de vie chez les autochtones est d'environ huit ans de moins que la moyenne nationale de 76,5 ans.

EMPLOI : Les groupes autochtones estiment que le taux de chômage va de 30 à 90 %, selon les endroits où vivent les Indiens.

Cette année, l'Indien moyen va gagner environ 9300 $, à peu près la moitié de ce que le non-Indien va gagner.

Des Indiens qui ont un emploi, environ un cinquième travaille sur des fermes, tandis que les autres sont soit des pêcheurs, des trappeurs ou des chasseurs.

RÉCLAMATIONS TERRITORIALES : L'idée des droits des aborigènes remonte à la Proclamation royale de 1763, qui reconnaissait les territoires de chasse des Indiens et défendait à quiconque d'autre que le gouvernement de conclure des traités avec les Indiens.

Les Indiens du Canada ont présentement plus de 1000 réclamations spécifiques contre le gouvernement, l'accusant de n'avoir pas respecté les traités.

Il faut ajouter à cela environ 55 réclamations territoriales par des groupes qui n'ont jamais signé de traités.

Les plus revendicateurs

(CP) — Voici une vue d'ensemble de quelques tribus indiennes qui ont défié les autorités ces dernières années :

HAIDAS : Les Indiens Haida des îles de la Reine-Charlotte en Colombie-Britannique sont surtout des pêcheurs et des bûcherons qui se sont opposés pendant longtemps à la coupe commerciale du bois dans la région. Bien connus par leurs totems, quelques Haidas sont des artistes de renom.

PEIGANS : La plus grande tribu des Pieds Noirs, les Peigans du sud de l'Alberta ont déjà été des chasseurs de bison nomades. Ils parlent une version de la langue algonquine. Ils s'opposent à la construction d'un projet de barrage en creusant une tranchée pour détourner l'eau de la rivière Oldman des villages et des fermes à irriguer.

SARCEES : La petite vérole et la scarlatine ont tué des milliers de Sarcees au XIXe siècle. Ne constituant plus qu'un groupe de 1000 membres, ils vivent sur une réserve juste aux limites de Calgary. À la mi-août, ils ont marché jusqu'à la base des forces armées de Calgary et en ont réclamé une large part, en disant que le gouvernement fédéral leur avait volé il y a une quarantaine d'années.

TEMAGAMIS : Connue comme la bande Teme Augama Anishnabai, les Indiens de Bear Island dans le nord de l'Ontario comprend des Cris et des Ojibways et parlent des langues algonquines. Après avoir protesté pendant des années contre le prolongement d'un chemin forestier voisin, les Indiens ont obtenu le printemps dernier le droit de participer à l'administration d'une partie de la région du lac Temagami.

MOHAWKS : Les Mohawks sont reconnus comme les plus combatifs des Indiens du Canada. Historiquement, ces Iroquois étaient des ennemis et des Algonquins et des Français qui ont brûlé leurs villages en 1666. Les Mohawks d'Oka ont élevé des barricades en mars pour protester contre l'agrandissement projeté d'un terrain de golf local. En mai, deux Mohawks ont été tués durant un conflit à propos des casinos sur une réserve près de Cornwall, en Ontario.

MICMACS : Traditionnellement des pêcheurs et des chasseurs, les Micmacs de la Gaspésie et des Maritimes parlent une langue de la famille algonquine. En 88, les Micmacs de Nouvelle-Écosse ont protesté contre les limites provinciales pour la chasse de l'orignal en ne les respectant pas délibérément.

INNUS : Les Innus du Labrador sont associés aux Montagnais-Naskapis du Québec. Ils ont toujours formé un groupe nomade pacifique. Ces récentes années, ils se sont rassemblés à plusieurs reprises à la base des forces armées de Goose Bay pour protester contre les vols à basse altitude des appareils de l'OTAN au-dessus de leur territoire de chasse traditionnel.

TOYS "R" US
C'EST MON CHOIX

Chapeaux Gratuits*
de Huggies et Toys "R" Us.

*Obtenez votre chapeau de soleil gratuit chez Toys "R" Us à l'achat de 2 emballages géants de Huggies. Ils seront couverts de la tête aux pieds!

Moyennes
Grandes
Très grandes
18,99 Chac.

Voir Toys "R" Us pour plus de détails. Offre valide jusqu'à l'épuisement des stocks.

LE PLUS GRAND MAGASIN DE JOUETS AU MONDE

• ANJOU 7200 Boulevard Louis H. Lafontaine
• BROSSARD 6855 Boulevard Taschereau
• LAVAL 2600 Boulevard Daniel Johnson
• LASALLE 7125 Boulevard Newman
• GATINEAU 250 Boulevard Greber
• POINTE CLAIRE 6301 Trans Canada
• VANIER 475 Rue Soumande, Ville de Quebec

HEURES PROLONGÉES

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI ET MARDI 9h00 à 19h00
MERCREDI À VENDREDI 9h00 à 21h00
SAMEDI 9h00 à 17h00

Souper-bénéfice
au profit de
La Société nationale des Québécois et des Québécoises de la capitale (SNQC)

avec
Monsieur Lucien Bouchard
Député indépendant
Chambre des communes
au
Loews Le Concorde
1225, Place Montcalm
Québec
à 18 h 30 le 6 septembre 1990
Pour information:
681-7011

RAFRAÎCHISSEZ VOTRE ÉTÉ!

Obtenez un punch Minute Maid MD de 250 mL gratuit.*

Trois saveurs au choix: (selon la disponibilité)
• Fruits
• Raisin
• Orange

* Avec un plein (min. 25 L) chez tous les détaillants Shell participants du Québec jusqu'à épuisement des stocks.

Ça bouge avec Shell...

LES ANNONCES CLASSÉES
LE SOLEIL
647-3311
ça sonne !

Contentieux réglé avec le Revenu

Autobus Laval a acheté 80 nouveaux autobus

À l'aube de sa trentième année d'histoire, Autobus Laval ltée de Beauport qui transporte des écoliers, annonce des investissements de 3,75 millions $, qui serviront essentiellement à renouveler le parc d'autobus de la compagnie.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

C'est dans une atmosphère de fête que s'est déroulée la rencontre au cours de laquelle le directeur général d'Autobus Laval, M. Daniel Bouchard, a expliqué que la compagnie a fait l'achat de 80 autobus qui remplaceront ou s'ajouteront aux 170 véhicules que possède la compagnie. Ainsi 25 autobus neufs ont été ajoutés en 1989, 30 en 1990 et 25 autres le seront en décembre.

Des uniformes pour les chauffeurs, des sessions de formation, la création d'un poste d'instructeur et l'implantation d'un système informatique spécialisé sont les autres bonnes nouvelles qu'avaient à faire connaître les dirigeants de l'entreprise.

Un autre élément de réjouissance est la bonne humeur qui est revenue chez les employés après un conflit de plusieurs mois en 1988-1989, a précisé M. Bouchard. Interrogé sur le dernier conflit, M. Bouchard a révélé que la compagnie et le ministre du Travail et du Revenu, M. Yves Séguin, en étaient venus à une entente à l'amiable. La requête en cour supérieure dans laquelle la compagnie alléguait que le ministre « a menacé les représentants de l'entreprise de faire effectuer par ses fonctionnaires une vérification fiscale » s'ils n'acceptaient pas de faire des concessions importantes pour hâter le règlement d'une première convention collective, a donc été retirée.

Il a été impossible d'en savoir plus long. La compagnie et le ministre se sont entendus pour ne faire aucun commentaire, a fait savoir le directeur général. Par ailleurs, il a indiqué que la cause des 46 employés congédiés sera entendue par un tribunal de trois arbitres le 10 septembre.

Une bonne moyenne

Un autre objet de fierté de la compagnie est le jeune âge de ses autobus ; 2,2 ans en moyenne alors qu'au provincial la moyenne d'âge serait de 7,5 ans. De plus, 15 des nouveaux véhicules ressemblent aux autobus de la Commission des transport de la communauté urbaine de Québec.

Pierre Aubert, le directeur général d'Autobus Laval, devant quelques-uns des nouveaux véhicules achetés récemment.

Ces autobus, fait remarquer M. Bouchard, offrent une meilleure visibilité pour le chauffeur en raison de leur devant plat. Il croit aussi que le fait que les chauffeurs porteront un costume aura comme avantage de les valoriser auprès des enfants.

La compagnie dispensera des cours de formation à l'intention de ses chauffeurs, en collaboration avec la Commission de formation professionnelle et le centre de formation routière Jean-Talon. Le programme prévoit la formation de 45 chauffeurs par année, pendant trois ans. Les cours seront axés sur la conduite préventive, le code de la sécurité routière et la ronde de sécurité.

Autobus Laval, une entreprise familiale fondée en 1961 et présidée par M. Paul-Émile Giroux, compte 190 employés et son chiffre d'affaires atteint 6 millions $.

Intrusion d'un homme armé à CHRC

L'entourage d'Arthur a réagi calmement

Le personnel de la station CHRC a réagi avec calme et sang-froid lors de la visite matinale de l'étrange personnage qui exigeait de parler avec son grand patron, facilitant ainsi le travail des policiers.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

« Je prenais mon café lorsque le suspect est arrivé avec son revolver. Il voulait voir André Arthur. Mais celui-ci animait sa tribune téléphonique. Je lui ai demandé s'il avait besoin d'aide. Il n'a pas répondu et avait l'air perdu. Moi, je me suis sauvée discrètement pour aller chercher de l'aide », a raconté hier Caroline Thivierge, une employée de la promotion.

Alertés, deux journalistes de la station, Martin Paquet et Marc Simoneau, sont descendus au rez-de-chaussée et ont suivi attentivement les mouvements de l'homme qui regagnait sa camionnette.

André Arthur croit que l'individu a été surpris par la réaction du personnel qui a vu son arme. Il suppose qu'il ne venait menacer personne mais simplement montrer son revolver, qu'il gardait en permanence parce qu'il se sentait menacé par des compétiteurs oeuvrant dans le même milieu que lui.

« C'était plus sécuritaire de laisser la police négocier ; alors je me suis tu temporairement hier matin. J'ai cru que c'était la façon de faire de la radio. Évidemment, j'aurais parlé à l'individu si j'avais pu. Je parle à tout le monde, moi », a lancé l'animateur au cours d'une conférence de presse impromptue.

C'est la deuxième fois en deux ans qu'un homme armé s'aventure dans les locaux du poste, ce qui fait réfléchir le « morning man » sur la sécurité à la station. Dans le premier cas, l'individu qui voulait se suicider, a finalement parlementé avec un patrouilleur avant de se rendre. « Les stations de radio doivent s'habituer à ce problème. Mais il serait peut-être temps que je pose ma candidature à CITF-FM, ça leur arrive jamais, eux », a-t-il blagué.

Tout sourire dans les circonstances, M. Arthur y est même allé de compliments sur la police de Sainte-Foy, s'estimant remarquablement protégé. Mais ce n'est pas cela qui a fait accourir Mme Andrée Boucher sur les lieux de l'opération. Non, la maîtresse voulait simplement féliciter ses hommes pour leur hardiesse.

André Arthur a reçu une visite à laquelle il ne s'attendait pas, hier matin.

YOGA

Discipline millénaire qui n'a pas d'égale pour la santé du corps et de l'esprit. L'accent sera mis sur:

- La rééducation respiratoire et la distribution de l'énergie dans tout le corps.
- Gestion du stress par la détente et la méditation
- Cours pour débutants et initiés commençant la semaine du 10 septembre.

Informations: Mme Janot Poulin
étudie et pratique le yoga depuis 30 ans

Avenue Cartier 529-1017

1er COURS GRATUIT

JEAN CLAUDE

Les manteaux Jean Claude hiver 90-91, toujours aussi beaux. Voyez aussi toutes nos collections de manteaux importés d'Allemagne et de France, ainsi que nos fourrures écologiques.

Salon Jade
PLACE LAURIER
(mail nord)

LE GRAND SOLDE
SEMI-ANNUEL
RENVERSANT

JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 h
SAMEDI JUSQU'À 17 h

RABAIS SUR:
– Toutes les commandes spéciales
– Toutes les marchandises en magasin
– Toutes les nouvelles collections

FACILITÉS DE PAIEMENT

LA GALERIE DU MEUBLE

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ DESIGN: 18, rue Courcelette Tél.: 681-0171
▲ CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Tél.: 681-0171
◆ ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcelette Tél.: 681-4101
● CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier Tél.: 681-0171

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI, MERCREDI — 9 H À 17 H 30, JEUDI, VENDREDI — 9 H À 21 H, SAMEDI — 9 H À 17 H

Après avoir dit non à un projet d'incinérateur de déchets biomédicaux

La municipalité de Saint-Alban menacée de poursuite

SAINT-ALBAN — La municipalité de Saint-Alban pourrait faire face à une poursuite en dommages et intérêts par la compagnie Récupération Portneuf parce qu'elle lui a refusé la permission d'établir un incinérateur de déchets biomédicaux.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

Tout a commencé le 22 mai lorsque le conseil de la paroisse de Saint-Alban a refusé d'autoriser Récupération Portneuf à construire une usine d'incinération de déchets biomédicaux d'une capacité de 2,5 tonnes par jour sur son territoire. Cette décision faisait suite à une levée de boucliers des citoyens.

Une pétition en ce sens avait d'ailleurs recueilli plus de 700 signatures, soit 90 % de la population adulte.

Le propriétaire de la compagnie, M. Norman Darveau, entamait ensuite des procédures judiciaires contre la municipalité, afin de faire reconnaître ce qu'il considère comme un droit acquis, sa société étant établie sur l'emplacement du projet depuis plusieurs années. Le conseil fait quant à lui valoir que ce secteur fait partie d'une zone à vocation agricole. La MRC de Portneuf a donné son appui à la municipalité.

La cause a été entendue en cour supérieure à la mi-juillet et une décision devrait être rendue sous peu, selon le maire Michel Chalifour. « Si la cour donne raison à la compagnie, on s'attend à être poursuivi en dommages et intérêts. »

En attendant, le ministère de l'Environnement ne peut délivrer le permis de construction tant que le refus de la municipalité sera juridiquement valide. Le ministère avait auparavant accordé à Récupération Portneuf le droit d'aller de l'avant avec son projet.

La compagnie faisait en outre face à 12 chefs d'accusation de la part du ministère, en novembre dernier, pour avoir violé la Loi sur la qualité de l'environnement et le Règlement sur la disposition des déchets dangereux. Elle a été condamnée à près de 20 000 $ d'amendes après avoir été reconnue coupable à au moins quatre chefs d'accusation.

Premier assis, premier servi.

KIMSTA
Fauteuil

Cuir noir et structure en bois moulé sous pression.
Largeur: 67 cm
Profondeur: 84 cm
Hauteur: 100 cm

200 fauteuils disponibles.
Limite de 2 par client.

À partir du jeudi 30 août et jusqu'à épuisement de la marchandise.

Évitez la bousculade, arrivez tôt sinon vous restez debout. Le vrai cuir à un tel prix ne court pas la concurrence.

Demain, à l'aube, direction IKEA, objectif KIMSTA, allure classique, prix impossible.

Bien pensé

IKEA®

NOUS LIVRONS ET NOUS INSTALLONS

FERMÉ LE LUNDI 3 SEPTEMBRE 1990.
HEURES D'OUVERTURE: du lun. au mer. de 11 h à 17 h 30, du jeu. au ven. de 11 h à 21 h, sam. de 9 h à 17 h.
Place Lebourgneuf, 5500, boul. Des Gradins, Québec. Tél.: 622-IKEA

Complice de Roch Roy pour trafic de stupéfiants

Christian Duchaîne était surveillé de près par la SQ

Agent infiltrateur, agents couvreurs, agents de filature, enregistrements vidéo et écoute électronique, bref la Sûreté du Québec n'a pas lésiné sur les moyens pour mettre au jour le trafic de stupéfiants auquel se livraient Christian Duchaîne et Roch Roy.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Un aperçu du déploiement policier a été donné, hier, lors du début du procès de Duchaîne, âgé de 30 ans. Déjà condamné à cinq ans de pénitencier pour trafic, ce dernier, qui est représenté par Me Carol Saint-Cyr, fait maintenant face à l'accusation de complot pour faire ce trafic.

Le procureur de la Couronne, Me Louis Dionne, a jusqu'à maintenant cité quatre policiers à témoigner devant le juge Roch Lefrançois. Le premier, l'agent Jean-François Blaquière, a relaté en détails son infiltration dans le réseau en tant qu'agent double, à compter d'octobre dernier. Sa mission, a-t-il expliqué, consistait à « monter » dans l'organisation en plaçant des commandes de plus en plus importantes.

Ayant pris ce qu'il a décrit comme une « allure propre à passer dans le milieu », le policier avait pris comme point de départ un bar du boulevard Sainte-Anne, à Beauport. Il y a pris contact avec Duchaîne, qui lui avait été désigné comme le leader du trafic à cet endroit. Une première transaction de 3,5 grammes d'une cocaïne de « bonne qualité », au « très bon prix » de 175 $, a lieu dans la salle de toilettes du bar.

Roy dans le décor

Cinq jours plus tard, le « faux client » commande le double de cette quantité à Duchaîne. La transaction se fait puis, encore quelques jours plus tard, une autre commande identique suit. Cette fois, le policier aperçoit Duchaîne s'entretenir avec Roch Roy.

À partir de là, l'accusé prévient son client que, dorénavant, ils s'entretiendraient en code : pour chaque unité de sept grammes de coke, il faudra commander un billet pour les Nordiques. L'agent double passe donc quelques jours plus tard une commande de quatre billets de « première loge » (première qualité).

Le policier se rend alors à l'appartement de l'accusé, rue Montreuil, à Beauport. Ensemble, ils se dirigent ensuite sur la 6e Avenue, à Charlesbourg, où habite Roch Roy. L'accusé en ressort avec deux sachets d'une demi-once de cocaïne en roche, très bien coupée, qui sont remis en échange de 1200 $.

La commande

De fil en aiguille, on en arrive, en janvier, à une commande d'un kilo au coût de 30 000 $. Une once est d'abord vendue en guise d'échantillon pour vérifier la qualité de la marchandise. Malheureusement pour Duchaîne, son client le rappelle pour lui dire qu'il est insatisfait de la qualité des « billets ».

L'accusé le rassure en lui disant qu'il a trouvé une solution au problème survenu dans l'organisation. Cependant, il hausse son prix à 32 000 $, précisant que sa part s'élèvera à 2000 $.

Rendez-vous est pris pour la livraison au bar de Beauport. C'était le dernier contact entre les deux protagonistes puisque Duchaîne était arrêté le 23 février, au même bar.

Entre-temps, la SQ filmait toutes les allées et venues à l'appartement de Roch Roy, à Charlesbourg, à partir du logement voisin. Le procès se poursuit ce matin.

■ Enquête préliminaire

L'enquête préliminaire de Jacques Perreault, l'ex-directeur général de la ville de Québec, aura lieu les 21, 22 et 23 novembre. La divulgation de la preuve a eu lieu hier relativement à la plainte d'abus de confiance portée contre l'ancien haut fonctionnaire de la ville.

■ Adolescent tué sur sa moto

SAINT-JOSEPH — Un garçon de 13 ans est mort hier vers 14 h 45 sur le terrain de la polyvalente de Saint-Joseph de Beauce lorsque la petite moto (« mini trail ») qu'il chevauchait est entrée en collision avec un véhicule tout-terrain de type quatre roues, conduit par un jeune homme de 19 ans.

TOUT SAVOIR
EN UN SOIR!

Vous entendez souvent parler de magnétisme, sciences cosmiques, symbologie, visualisation, comment se définir, méditation, lecture rapide, rituel du pouvoir, etc... sans savoir de quoi il retourne?
Présentez-vous à une soirée gratuite d'information! Vous serez alors apte à faire des choix éclairés parmi les cours qui pourraient vous intéresser dans ces disciplines...

À Québec, le 30 août
au Motel Universel, Ste-Foy
INFO: Claire 666-7990

LE PETIT LAROUSSE EN COULEURS
ERREUR - PLANCHE DE CHAMPIGNONS

Une erreur s'est glissée, page 203, dans le **PETIT LAROUSSE EN COULEURS** (© Librairie Larousse, 1990 ISBN 2-03-301291-3) imprimé en France qui vient d'être mis en vente pour la rentrée. Cette page reproduit une planche de champignons.

Devant chaque champignon, une pastille de couleur indique si celui-ci est comestible, vénéneux ou indifférent. Dans la légende, ces pastilles ont été inversées.

Cette erreur a pour conséquence de classer comme indifférents des champignons mortels.

Dans le souci de protéger ses lecteurs, **Larousse** a décidé de retirer de la vente tous les exemplaires de cette édition et a requis de l'ensemble de ses revendeurs de cesser immédiatement la commercialisation de ce tirage du **PETIT LAROUSSE EN COULEURS.**

Si vous avez déjà acheté l'ouvrage, Larousse vous demande de le retourner dans les plus brefs délais à votre lieu d'achat. Un échange sera effectué dès la disponibilité de l'édition corrigée.

Les lecteurs québécois peuvent continuer à se référer en toute confiance au **PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ imprimé au Québec.** En effet, l'édition québécoise du **PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ n'est aucunement affectée par cette erreur technique.**

LAROUSSE

Dack ANNONCE UNE
Vente de Chaussures Anglaises
25 à 40% de rabais
Voici une occasion pour vous de vous offrir une paire ou deux de nos superbes chaussures anglaises faites à la main, y compris notre fameuse collection de chaussures Church et Chaney - toutes à des rabais économiques de 25 à 40%. Venez faire votre achat pendant que le choix est excellent!
CHAUSSURES Dack
CHAUSSEUR DES CANADIENS LES MIEUX HABILLÉS DEPUIS 1834
5, Place Québec, Québec
529-9242

BARDEAUX D'ALPHALTE
32 pieds carrés
choix de couleurs
• noir lustré • noir double • blanc • ardoise de chapelle • rouge arc-en-ciel • rouge • vert double
• vert • vert arc-en-ciel • gris double • brun double • bois flottant • brun • cèdre
Garantie de 15 ans
10,79
IKO

SERVICE DE LIVRAISON
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 4 SEPTEMBRE 1990 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS
VISA Desjardins MasterCard CARTE-CLIENT

MONO
SCELLANT ACRYLIQUE
blanc et couleurs
cour.: 4,39 $
Faites-en provision!
3,49

TUILE À PLANCHER
• préencollée
• sans cirage
• 12 x 12 po
• importée
SPÉCIAL 59¢ ch.
cour.: 79¢

ÉCHANGEUR D'AIR VENMAR
unité et contrôle
modèle "Électro"
464,99

PANNEAU DE CÈDRE
aromatique
¼ po x 4 x 8 pi
21,99

TUILE À PLAFOND
2 x 4 pi
3,29 chacune
Soneflex

ÉPINETTE
1re qualité
2 x 3 po x 8 pi 91¢
2 x 4 po x 8 pi 1,49

BOIS TRAITÉ C.C.A.
Longueur de 8 pieds
2 x 4 po 2,71
2 x 6 po 4,28
4 x 4 po 5,55

COUPE DE PRÉCISION
50¢ la coupe droite
Saint-Romuald et Charlesbourg

PORTE EN ACIER
modèle B-03
34 x 80 po
cadre 1⅜ po
non-recouvert
289 $

Beauport
947, av. Royale
667-1724

Québec
25, rue Marie-de-l'Incarnation
687-3620

Heures d'ouverture
Lundi au mercredi 8 h 30 à 17 h 00
Jeudi, vendredi 8 h 30 à 21 h 00
Samedi (Beauport) 8 h 30 à 17 h 00
Samedi (Québec) 9 h 00 à 17 h 00

Saint-Romuald
2190, 3e Rue
839-0621

Charlesbourg
1200, 80e Rue Est
628-0450

Heures d'ouverture
Lundi au mercredi 8 h 30 à 17 h 30
Jeudi, vendredi 8 h 30 à 21 h 00
Samedi 8 h 30 à 17 h 00

CANAC-MARQUIS GRENIER

VENTE - ACHAT - AJUSTEMENT - RÉPARATIONS

CALIBRE .22
verrou
10 coups
Squire Birgham
rég. 139,95 $
Spécial
99,95 $

Nous tenons à vous informer que le professionnel Gaston Royer comptant plus de 30 ans dans le domaine de la chasse est maintenant à notre emploi!

ARMES
reconditionnées
30-06
Action Mauser
350 $

FUSIL
1 coup
Rossi
chien extérieur
109,95 $

MUNITIONS
Challenger
Calibre 12
1⅛ on., plombs
4-5-6-7½
Boîte de 25
Spécial
6,45 $ la boîte

AJUSTEMENT ET VÉRIFICATION CARABINES ET TÉLESCOPES SUR CHAMP DE TIR

REMINGTON
870
EXPRESS
Calibre 12
3'' ventilé
CALIBRE "12"
299,95 $

BERETTA, BROWNING, WEATHERBY, LEUPOLD, REMINGTON, WINCHESTER, BUSHNELL, TASCO
VALIDE JUSQU'AU 15 SEPT. 90
excellence sport

SPORT OPTION INC.
8618, boul. Sainte-Anne
Château-Richer
G0A 1N0
(418) 824-4915

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

VENTE DE LA RENTRÉE

JUSQU'À 30$ DE RABAIS!

20$ DE RABAIS!

CHAUSSURES D'INTÉRIEUR

ADIDAS Indoor Court — 24,99
Empeigne en nylon avec renfort de suède.
Notre prix cour. 39,99
15$ DE RABAIS

ASICS Court Training — 39,99
Empeigne en nylon avec renfort de suède. Coussinage en mousse "EVA".
Notre prix cour. 49,99
10$ DE RABAIS

ADIDAS Retrieve — 54,99
Empeigne en nylon mèche avec renfort de suède. Semelle coussinée.
Notre prix cour. 69,99
15$ DE RABAIS

AVIA 1380 — 94,99
Empeigne en cuir synthétique lavable. Coussinage "ARC". Supports multiples.
Notre prix cour. 109,99
15$ DE RABAIS

CHAUSSURES JUNIORS

NIKE Cross-Trainer Lo — 49,99
Chaussure multisport tout cuir. Semelle intercalaire coussinée en polyurethane.
Notre prix cour. 64,99
15$ DE RABAIS

REEBOK Thunder Jam — 54,99
Chaussure de basketball tout cuir. Support de cheville. Renforts latéraux. Coussinage "Hexolite".
Notre prix cour. 69,99
15$ DE RABAIS

CHAUSSURES DE JOGGING

NIKE Air Base — 59,99
Empeigne en nylon. Semelle intercalaire en mousse "EVA" comprimée. Coussinage "Air" au talon. Hommes.
Notre prix cour. 69,99
10$ DE RABAIS

NIKE Air Span II — 89,99
Empeigne en nylon. Coussinage "Air". Intercalaire en "Phylon". Hommes ou femmes.
Notre prix cour. 99,99
10$ DE RABAIS

CHAUSSURES D'AÉROBIE

REEBOK Double Time — 64,99
Chaussure de loisir Série Paula Abdul. Empeigne en cuir. Coussinage en mousse "EVA".
Notre prix cour. 79,99
15$ DE RABAIS

REEBOK Command MID — 79,99
Empeigne en cuir. Supports latéraux. Coussinage "ERS".
Notre prix cour. 99,99
20$ DE RABAIS

CHAUSSURES DE BASKETBALL

ADIDAS Phantom Lo — 54,99
Empeigne en cuir. Supports latéraux et à la cheville.
Notre prix cour. 69,99
15$ DE RABAIS

ADIDAS Bankshot Hi — 74,99
Empeigne en cuir. Supports latéraux et à la cheville. Coussinage polyurethane avec barre "Torsion".
Notre prix cour. 89,99
15$ DE RABAIS

BROOKS AKS 2000 — 79,99
Empeigne en cuir synthétique. Supports latéraux en PVC.
Notre prix cour. 99,99
20$ DE RABAIS

CHAUSSURES MULTISPORT

ASICS Multi Gel — 79,99
Empeigne en cuir. Coussinage "Gel". Hommes.
Notre prix cour. 109,99
30$ DE RABAIS

NIKE

69,99

NIKE Air Cross-Trainer Lo
Chaussure multisport en cuir. Coussinage "Air" au talon. Support au devant du pied.
Femmes: Notre prix cour. 89,99
Hommes: Notre prix cour. 99,99

DIADORA Boris Becker 11580 — 49,99
Notre prix cour. 69,99

DIADORA Tornéo 11555 — 39,99
Notre prix cour. 59,99

60$ DE RABAIS!

NIKE Air Force STS
Chaussure de basketball en cuir. Supports latéraux et à la cheville. Coussinage "Air".
Notre prix cour. 139,99
79,99

20% DE RABAIS!

33% DE RABAIS!

20% DE RABAIS!

1 **Blouson aviateur nylon McKINLEY** — 111,99
Double de laine polaire.
Notre prix cour. 139,99

2 **Blouson aviateur junior McKINLEY** — 87,99
Nylon double de laine polaire.
Notre prix cour. 109,99

3 **Pullover laine polaire McKINLEY** — 79,99
Notre prix cour. 99,99

4 **Blouson nylon 2-en-1 McKINLEY** — 215,99
Laine polaire détachable.
Notre prix cour. 269,99

etirel

5 **Coupe-vent nylon McKINLEY** — 53,99
Notre prix cour. 66,99

6 **Pantalon nylon McKINLEY** — 35,99
Notre prix cour. 44,99

7 **Ensemble 2-pce junior ETIREL** — 135,99
Grandeurs 6 à 12.
Notre prix cour. 169,99

Grandeurs 14 & 16.
Notre prix cour. 189,99 — 151,99

8 **Blouson aviateur junior ETIREL** — 95,99
Pour garçons.
Notre prix cour. 119,99

etirel adidas

9 **Combinaison junior ETIREL** — 107,99
Grandeurs 6 à 12.
Notre prix cour. 134,99

Grandeurs 14 & 16.
Notre prix cour. 149,99 — 119,99

10 **Anorak 3/4 ETIREL** — 119,99
Hommes ou femmes.
Notre prix cour. 179,99

33% DE RABAIS

Coupe-vent pullover ADIDAS — 59,99
En nylon. Hommes.
Notre prix cour. 89,99

Anorak pullover junior ADIDAS — 39,99
En nylon.
Notre prix cour. 59,99

BROOKS

40% DE RABAIS

Chandail molleton BROOKS — 26,99
Notre prix cour. 44,99

Chandail polo molleton BROOKS — 29,99
Notre prix cour. 49,99

Pantalon molleton BROOKS — 23,99
Notre prix cour. 39,99

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

sports experts

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le samedi 8 septembre 1990.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

NEUFCHÂTEL
3845, rue Blain — 843-0499

CAP-ROUGE
4286, rue Saint-Félix — 653-0744

CHARLESBOURG
Carrefour Charlesbourg — 626-2157

LÉVIS
Galeries Chagnon — 835-1088

BEAUPORT
Galeries Sainte-Anne — 661-2482

QUÉBEC
Galeries de la Capitale — 627-0062
Place Fleur de Lys — 529-6156

SAINTE-FOY
Place Laurier, Mail Est — 658-6134
Place Laurier, Village Normand — 659-4547
1077, route de l'Église — 653-8751

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES
1139, boul. Dussault — 268-8244

SAINT-RAYMOND
114, avenue Saint-Jacques — 337-2989

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

Rocard reporte sa visite au pays «à la demande du Québec»

Même si, selon des informations obtenues par LE SOLEIL, le premier ministre Bourassa aurait suggéré « avec insistance » que Paris invoque la crise du golfe Persique pour reporter la visite de M. Michel Rocard à Ottawa, Québec et Montréal, les Français ont confirmé hier que cette décision a été prise « à la demande du Québec ».

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Le mystère plane toutefois sur les véritables raisons de ce report annoncé une semaine avant la date prévue pour l'arrivée du premier ministre français. En réponse aux questions, hier, au consulat général de France à Québec, on se contentait de faire lecture d'une brève dépêche de l'Agence France Presse qui contenait la version officielle de Matignon : visite reportée à la demande du Québec.

Pour connaître les motifs de Québec, « il vaudrait mieux demander cela au cabinet de M. Bourassa », ajoutait-on simplement au consulat, tout en soulignant que M. Rocard se rendra tout de même au Chili, au début de la semaine prochaine, comme prévu, ce qui est une façon de confirmer que, du point de vue français, rien n'empêche présentement le premier ministre de se déplacer hors de France.

Quant aux vraies raisons, la porte-parole de M. Bourassa n'en disait pas davantage, sauf pour nier que le premier ministre se serait formalisé du fait que M. Rocard veuille profiter de sa visite pour avoir des rencontres privées avec des amis péquistes.

À cet égard, d'ailleurs, le report de la visite n'empêche rien puisque le premier ministre français voudra sûrement rencontrer ces mêmes amis quand il accomplira effectivement son voyage officiel au Québec.

La crise autochtone aurait sans doute pu servir à M. Bourassa comme prétexte pour demande le report de la visite du premier ministre français. Cependant, l'attachée de presse du premier ministre ne l'invoque pas mais se contente d'affirmer que les événements d'Oka et Kahnawake ont pu avoir « une certaine incidence ».

Pourquoi ne pas rendre publiques les véritables raisons ? Il faudrait pour cela lever le voile sur les propos qu'ont échangés privément les deux premiers ministres, répond-on chez M. Bourassa.

Quoiqu'il en soit, Paris, Ottawa et Québec ont convenu d'arrêter rapidement une nouvelle date pour le voyage du premier ministre français au Canada et au Québec. Il appert cependant qu'il sera impossible de l'envisager avant au moins trois mois.

MÉRICI
c'est ma vie

collège MÉRICI
755, chemin Saint-Louis
Québec (Québec)
G1S 1C1
(418) 683-1591

Cours du soir
AUTOMNE 1990

ADMINISTRATION			
Comptabilité I	60 h	mardi	120 $
Marketing	45 h	mercredi	90 $
ÉDUCATION SPÉCIALISÉE			
Relation aidante (Initiation à la programmation neuro-linguistique «P.N.L.»)	45 h	sam./dim. intensif	150 $
INFORMATIQUE			
Utilisation de logiciels (Lotus 1-2-3)	45 h	lundi	150 $
Traitement de texte (Wordperfect 5.0)	45 h	mardi	150 $
LANGUES			
Espagnol I et II	45 h	mardi	175 $
TOURISME			
Agence de voyage	60 h	mardi	165 $
Tarification III (Tarifs aériens internationaux)	45 h	mardi	125 $
Industrie touristique I et Analyse touristique des faits culturels (Guide touristique I)	105 h	mardi et jeudi	225 $
Animation touristique (Guide accompagnateur)	45 h	lundi	195 $
Les grandes destinations touristiques du monde I (Amérique du Nord)	30 h	mercredi	85 $
Les grandes destinations touristiques du monde II (Destinations Soleil)	30 h	mercredi	85 $

INSCRIPTION:
Les mardi, mercredi et jeudi
4, 5 et 6 septembre 1990
de **12h00 à 19h00**

DÉBUT DES COURS:
Semaine du
17 septembre 1990.

RENSEIGNEMENTS: (418) 683-1591

un retour aux affaires
DYNAMIQUES

FAX
à partir de
499$

Pour le modèle Mitsubishi 1500 ou Cobra PP110 non illustré (photo à titre indicatif seulement).
Avec un investissement minime, vous pouvez augmenter votre rendement et accroître vos profits tout en simplifiant votre tâche. Pour une évaluation rationnelle de vos besoins, communiquez avec un conseiller de la Clef de Sol, division industrielle.

Cellulaire fixe
3 watts, G.E. 3000, son de très haute qualité, nouveau design confort antenne et installation en sus. 379 $*

Cellulaire portatif
Parmi les plus petits modèles sur le marché. 799 $*

Certains équipements en sus.
* Si activité sur le réseau Bell Cellulaire

Bell Cellulaire
AGENT AUTORISÉ

MITSUBISHI

Ne payez qu'en décembre 1990
Ne payez que le 25 novembre sans intérêt ou premier versement le 25 décembre. Sous réserve de l'approbation du service du crédit.

La clef de sol
Aut. de la Capitale, Sortie P.-Bertrand Nord, 840, Bouvier 627-0840
2, rue Saint-Jean, angle Salaberry 524-8431

TOUT POUR L'AVENTURE DEPUIS 1940
LATULIPPE
1940 1990

Confort et sécurité

ENSEMBLE DE TRAVAIL
BLEU-VERT-GRIS-BRUN
BIG BILL
CHEMISE 22.50$
PANTALON 22.50$
KODIAK
CHEMISE 27.50$
PANTALON 26.95$
GWG
CHEMISE 28.95$
PANTALON 30.95$

BOUTEILLE ISOLANTE
ACIER INOXYDABLE THERMOS CHAUD OU FROID
26.95$
Modèle 614 World Famous

BLOUSE DE TRAVAIL "SARRAU"
Confection canadienne
50% polyester
50% coton
3 poches
GRIS-VERT-BLEU MARINE
28.95$
BLANC 25.50$
TOUTES LES GRANDEURS

BOTTES DE MONTEUR DE LIGNE
KODIAK 132.95$
ROYER 154.95$
SÉCURITÉ

GANTS DE TRAVAIL
Cuir et coton
Tels que vignette ci-contre
1.25$ la paire
12 paires pour 12$

GANTS ENDUITS DE CAOUTCHOUC
Gants courts de 2e qualité
Couleur fluorescente
39¢ la paire
3 paires pour 99¢
Très grande quantité (vente au détail seulement)

BOTTES
LATULIPPE
59.59$
fabriquées pour nous
ISOLÉES EN CUIR
BOUT DE SÉCURITÉ
APPROUVÉ CSA
STYLE 904
POINTURES 7 À 12

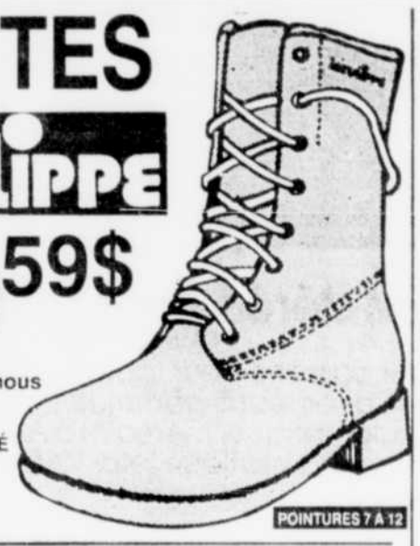

UNIFORMES

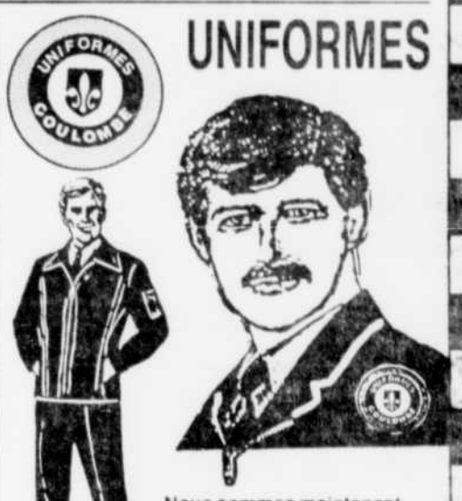

Nous sommes maintenant coproprietaires de la Maison E.T. Coulombe (1990) Inc. specialisée dans la fabrication sur mesure d'uniformes.
FAMEUX UNIFORMES E.T. COULOMBE INC.
pour stations-service, camionneurs, livreurs, chauffeurs, etc.
Nous gardons un assortiment complet en magasin pour livraison immédiate.
Choix de couleurs.
PANTALON 49.95$
BLOUSON 54.95$

Sous-vêtements
LIFA CALEÇON CAMISOLE
Homme: Petit à Très très grand
Femme: Petit à Grand
27.95$ chacun

STANFIELD'S
2 épaisseurs
Petit à Très grand
Rouge ou bleu
22.50$ chacun
Caleçon - Camisole

Sous-vêtements
PETER STORM
Camisole
Petit à Très grand 41.50$
Très très grand 46.50$
CALEÇON
Petit à Très grand 48.50$
Très très grand 57.95$

BIG BILL
GROSSE CHEMISE
LAINE ET POLYESTER
CARREAUX ROUGES ET NOIRS
31.50$

CHEMISES DE LAINE
(À CARREAUX)
"REGENT"
41.95$ À 67.95$

BOTTES EN CAOUTCHOUC DE SÉCURITÉ (GRAND CHOIX)
- BOTTES CULOTTE 104.95$
- CUISSARDES 79.95$
- SCIE À CHAÎNE 122.95$
- PLANTATION 74.95$
- AUTRES MODÈLES 12" ET 15" 21.95$ À 46.95$

JEANS TRAVAIL
20.95$ À 33.50$

HABIT DE PLUIE
INDUSTRIEL
100% P.V.C.
JAUNE
Extra-résistant
22.95$
P.M.G.TG.

SALOPETTES
Polyester et coton
BIG BILL
BLANCHES
36 à 44
36.95$
46 à 50
42.50$

COMBINAISON DE TRAVAIL
1re QUALITÉ
50% POLYESTER
50% COTON
29.95$
BLEU OU VERT
IMPORTATION
23.50$

MAINTENANT OUVERT
LE MERCREDI SOIR AUSSI!
AVIS!
NOUVEL HORAIRE

Lundi	de 9h à 17h30
Mardi	de 9h à 17h30
Mercredi	de 9h à 21h00
Jeudi	de 9h à 21h00
Vendredi	de 9h à 21h00
Samedi	de 9h à 17h00

25 000$ en prix!
CONCOURS 1940 1990 ANNIVERSAIRE

Paiement direct Desjardins

637, rue St-Vallier Ouest, Québec - Tél.: 529-0024

Commissaire aux plaintes en matière de protection du territoire agricole

À l'automne, Rioux devrait posséder de réels pouvoirs

Pour éviter que le commissaire aux plaintes en matière de protection du territoire agricole ne passe une autre année à ne rien faire, des consultations sont en cours pour apporter à l'automne des réponses aux problèmes administratifs et juridiques qui nuisent à son travail. Selon le PQ, il suffirait simplement de donner de réels pouvoirs au commissaire.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Au cabinet du ministre délégué à l'Agriculture, M. Robert Middlemiss, on s'étonne que le commissaire aux plaintes, M. Roch Rioux, ait étalé ses malheurs sur la place publique alors qu'il est « pleinement au courant » que les autorités gouvernementales sont à préparer des correctifs. « Cela nous surprend de voir ce genre de sortie-là », a déclaré M. Marc Gendreau, attaché de presse du ministre.

Quelques rencontres ont déjà eu lieu avec M. Rioux, ajoute le porte-parole, qui précise que le gouvernement n'entend pas éliminer le commissaire mais plutôt lui donner de plus grands pouvoirs. A sa première année d'existence, révélait hier LE SOLEIL, aucune plainte n'a été reçue par le commissaire, dont le bureau compte cinq employés pour un budget annuel de 500 000 $.

Des recommandations ont déjà été reçues de l'Union des producteurs agricoles et on prévoit consulter aussi l'Union des municipalités et l'Union des municipalités régionales de comté. Selon l'attaché de presse du ministre, une proposition devrait être soumise en octobre au comité ministériel permanent de l'aménagement et du développement régional. On refuse toutefois d'indiquer pour l'instant quelles solutions sont envisagées.

Selon le député péquiste d'Arthabaska et critique de l'opposition en matière agricole, M. Jacques Baril, le remède est simple : le commissaire doit avoir les moyens de donner des suites concrètes aux plaintes des agriculteurs si l'on veut que des plaintes soient effectivement portées.

M. Baril rappelle que les députés péquistes ont mis ce dossier sur la table à quelques occasions, le printemps dernier, notamment à la période des questions de l'Assemblée nationale ainsi qu'en commission parlementaire à l'occasion de l'étude des crédits.

Selon le député du Parti québécois, il faut commencer par modifier les règlements qui encadrent l'action du commissaire afin de donner du poids à ses décisions.

Présentement, explique M. Baril, le commissaire n'exerce qu'un pouvoir moral car il ne peut forcer les élus locaux à respecter ses recommandations s'il estime, par exemple, que l'administration municipale impose aux agriculteurs des normes qui dépassent celles du ministère de l'Agriculture ou du ministère de l'Environnement.

Selon le député d'Arthabaska, il s'agit au fond de savoir si le gouvernement a véritablement la volonté de protéger les terres agricoles du Québec. M. Baril estime qu'au contraire, depuis 1985, l'action des libéraux a eu pour effet d'enlever toute crédibilité à la Commission de protection du territoire agricole. « La protection des terres agricoles, il n'y en a plus », déplore-t-il.

■ Chantale Beauchamp accusée

MONTRÉAL (PC) — Détenue depuis le 13 août à la suite de la découverte du cadavre de sa fillette de 4 ans, Chantale Beauchamp a finalement été accusée, hier, de meurtre au premier degré.

ACHATS *avant la* TPS

RABAIS $70

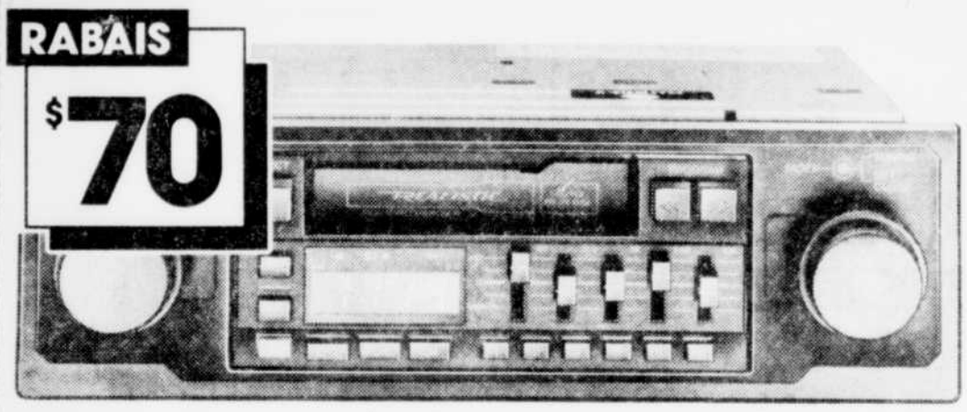

Lecteur cassette AM/FM stéréo pour l'auto

169,95 ~~239.95~~ Lecteur cassette pour tableau de bord. Correcteur 5 gammes, inversion automatique, mémoire 6 AM/FM pour accord pratique, etc. 12-1930

RABAIS $70

Un radio SRG: le parfait compagnon

129,95 ~~199.95~~ Tonalité et gain HF réglables. Limiteur automatique contre les parasites d'allumage. Canal 9 prioritaire. 21-1518

RABAIS $10

49,95 ~~59.95~~

Téléphone transparent

Une innovation. Sélecteur tonalités/impulsions et recomposition du dernier numéro. 43-8050

RABAIS 28%

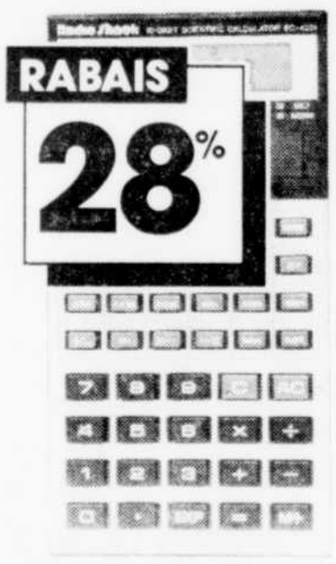

24,95 ~~34.95~~ **Comptez sur elle**

Calculatrice 87 fonctions pour jongler avec les chiffres. Avec pile. 65-997

RABAIS 33%

9,95 ~~14.95~~ **5 cassettes Memorex®**

Paquet d'excellentes cassettes audio Memorex. La meilleure reproduction possible. 44-8301

RABAIS $60

139,95 ~~199.95~~

Gardez le contact

Walkie-talkie 40 canaux au son exceptionnel. Puissance: 4 W. Circuit BAP, antenne télescopique. Un excellent moyen de communication. 21-1664

Épargnez davantage avant la TPS

NOUVEAU! Starflight 2. Explorez 500 planètes et 150 systèmes solaires. Envolez-vous! 25-8185 ..... **49.95**

RABAIS 24%. Lampe de poche pour les enfants. 60-2289. Cour. 5.95 ..... **solde 4.49**

RABAIS $10. Lecteur cassette stéréo. 14-9194. Cour. 39.95 ... **solde 29.95**

RABAIS $10. Mini-enceintes. 40-1996. Cour. 29.95 ..... **solde 19.95 chac.**

RABAIS $10. Mini-enceintes portatives. 40-8167. Cour. 39.95, **la pr. 29.95**

RABAIS $70. Radio AM/FM 20-221. Cour. 299.95 ..... **solde 229.95**

RABAIS 25%. Chrono à mémoire. 63-5012. Cour. 39.95 ... **solde 29.95**

RABAIS 41%. Réveil de voyage. 63-8201. Cour. 19.95 .... **solde 11.77**

RABAIS 40%. Calculatrice solaire. 65-595. Cour. 9.95 ..... **solde 5.95**

NOUVEAU! Logiciel de jeu Populous. Action enivrante. 25-8184 .... **49.95**

RABAIS 33%. Calculatrice 110 fonctions. 65-983. Cour. 59.95, **solde 39.95**

RABAIS $15. Radio serre-tête. Légère. 12-125. Cour. 44.95 .... **solde 29.95**

RABAIS $20. Portative AM/FM. 12-8010 **Liquidation. Était 39.95 ..... 19.95**

RABAIS $30. Téléviseur portatif. 16-118. Cour. 179.95 ... **solde 149.95**

RABAIS $10. Interphone 2 postes. 43-222. Cour. 19.95 ..... **solde 9.95**

RABAIS $10. Téléphone "enchanteur". Téléphone élégant pour la maison. Volume de sonnerie et sélecteur tonalités/impulsions. Recomposition automatique du dernier numéro composé. 4 couleurs "enchanteresses": rose (43-8704), bleu (43-8705), amande (43-8706) et gris (43-8707). Cour. 39.95, ... **solde 29.95 chac.**

Piles/bandes non comprises sauf avis contraire. Coupon d'achat différé pour tout article (sauf liquidations). Nous dégageons toute responsabilité relative aux erreurs (illustrations et texte).

DIVISION INTERTAN CANADA LTÉE

Radio Shack®

Le solde prend fin le 30 sept. 1990

VISA

Vous trouverez les adresses des magasins et détaillants dans l'annuaire.

Nombreux anniversaires pour les jésuites en 1990 et 91

Les années 1990 et 1991 revêtent une importance particulière pour les jésuites puisqu'ils y célébreront cinq anniversaires : deux qui ont un caractère universel et trois de dimension québécoise.

par JEAN MARTEL
LE SOLEIL

Tout d'abord l'année 1990 marquera le 450e anniversaire de la fondation de leur communauté, la Compagnie de Jésus. En effet, c'est le 27 septembre 1540 que le pape Paul III approuvait la nouvelle communauté.

Puis en 1991, les jésuites rappelleront le 500e anniversaire de la naissance de leur fondateur, saint Ignace de Loyola. C'est en 1491 qu'Ignace naquit à Loyola, en Espagne, sans qu'on en connaisse la date précise.

Rien ne semblait indiquer qu'Ignace deviendrait un jour religieux et prêtre. D'abord intéressé à la vie militaire, il fut blessé à une jambe par un boulet de canon. Cela l'obligea à faire une longue convalescence. C'est pendant ce temps qu'une conversion s'opéra en lui.

Il laissa à l'Église les célèbres *Exercices spirituels* dont on se sert encore aujourd'hui ; ces *Exercices*, rédigés à partir de sa propre expérience, constituent une méthode de croissance spirituelle.

De ce côté de l'Amérique

Quant aux jésuites du Canada français, ils auront trois raisons supplémentaires de célébrer pendant les années 1990 et 1991.

La première raison est le 125e anniversaire de l'inauguration de l'église du Gesù à Montréal. Reliée à l'ancien collège Sainte-Marie, cette église est en fait une chapelle que desservent les jésuites. Sous l'église, il y a une salle qui, pendant des années, a été une des bonnes salles de théâtre de la métropole.

La deuxième raison est le centième anniversaire de la Villa Manrèse. Cette maison de retraites, animée par les jésuites, a vu le jour à Québec. En 1978, elle s'est établie dans un nouvel édifice à Sainte-Foy. Centre de formation ignatienne, la Villa Manrèse met à l'honneur les *Exercices spirituels* de saint Ignace.

Enfin, la revue *Relations*, publiée à Montréal par le Centre Justice et Foi des jésuites, fête ses 50 ans. Cette publication aborde, sous un angle chrétien, les problèmes de la société contemporaine ; elle insiste particulièrement sur les défis que constituent la justice sociale et le souci des pauvres.

Effectifs

Les jésuites ont connu un progrès constant de leurs effectifs jusqu'en 1965 ; ils étaient alors 36 000 dans le monde. À partir de cette date, leur nombre s'est mis à décroître. En 1989, on en comptait 24 618. Si, en Occident, les nouveaux candidats sont rares, ce n'est pas le cas en Asie et en Afrique.

En 1971, à la suite d'une importante réunion, les jésuites ont défini leur mission dans le monde d'aujourd'hui. L'essentiel de cette mission, c'est la lutte pour la foi et la justice. Depuis cette prise de position, plusieurs jésuites ont donné leur vie, les plus récents étant les six jésuites brutalement abattus au Salvador en novembre 1989.

Pour célébrer ces cinq anniversaires, les jésuites ont établi un calendrier des fêtes. Ces fêtes s'étendront du 27 septembre de cette année jusqu'au 31 juillet 1991. Émissions à la radio et à la télévision, conférences publiques, retraites, dossiers de presse, animation spirituelle, exposition, publication d'une histoire de la Compagnie de Jésus au Canada français rappelleront les étapes de cette communauté religieuse.

■ La Cité de Ham-Nord en faillite

THETFORD MINES (PC) — L'intervention du Bureau d'examen de l'endettement agricole (BEEA) n'a pas permis de trouver une solution devant permettre la continuité des opérations des Serres et des Jardins biosolaires de la Cité écologique de l'Ère du Verseau, d'Ham-Nord, qui croulent sous les dettes. Désormais, trois possibilités s'offrent aux dirigeants de la Cité écologique, soit la dation des deux entreprises aux créanciers garantis, la liquidation ou la faillite.

août

LE GRAND SOLDE D'INVENTAIRE

JUSQU'À SAMEDI SEULEMENT

20 à 50%

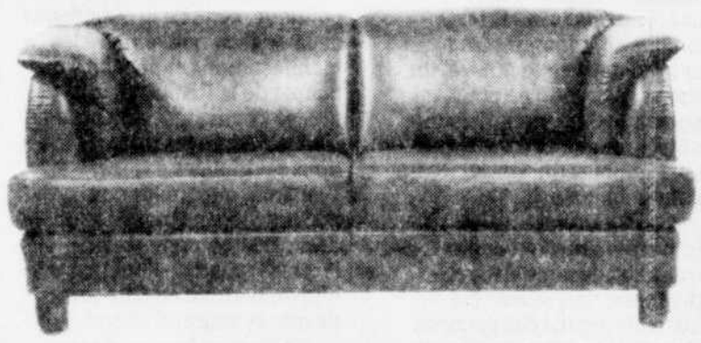

En août, c'est le grand solde d'inventaire à la maison Corbeil. Cette promotion vous offre l'occasion d'acquérir du mobilier de grande marque, démonstrateur ou en inventaire, avec des réductions allant jusqu'à 50%.

Le grand solde d'inventaire de la Maison Corbeil, c'est le moment idéal de vous offrir ce dont vous aviez toujours rêvé sans jamais oser vous l'acheter.

Exemples	Rég.	LE GRAND SOLDE SPÉCIAL
TABLE DE SALLE À MANGER bois teint noir ou blanc	1 146 $	750 $
1 CAUSEUSE cuir noir, modèle Gallo de Cor, Allemagne	5 082 $	2 995 $
2 CAUSEUSES cuir grège, modèle Harmonie de ligne Roset	11 800 $	5 975 $
CHAISES DE SALLE À MANGER tout cuir, disponible en noir ou vert	384 $	289 $
TABLE DE SALON marbre noir, dessus en verre, modèle Teso de Catelan, Italie	1 750 $	1 195 $
LAMPE STILOS de Flos, Italie	1 100 $	750 $
FAUTEUIL INCLINABLE tissu noir P.V.C., modèle Kilkis de Brunati	3 083 $	2 195 $

maison corbeil

LE LEADER DU MEUBLE DESIGN À QUÉBEC

Boul. de la Capitale
Centre Métrobec
2500, Jean-Perrin
(sortie Saint-Jacques)
847-2724

QUÉBEC – LAVAL – MONTRÉAL

LA NATURE EN VILLE
Le JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084
SAINTE-FOY 3440, de la Pérade 657-7717
LÉVIS 51, route Kennedy 835-5526
CHARLESBOURG 4145, 1re Avenue, à l'angle de la 41e Rue 622-2291
CHARLESBOURG 1047, boul. du Jardin 627-0344
NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ormière 842-0909
BEAUPORT 344, Seigneuriale 661-7997

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche et lundi fête du travail 10 h à 18 h

Spéciaux en vigueur du lundi 27 août au lundi 3 septembre inclusivement

BROCOLI
Produit frais du Québec, grosseur # 14
77¢ chacun

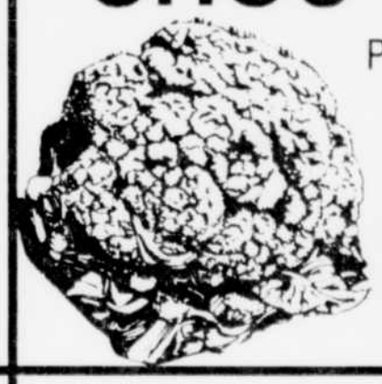
CHOU-FLEUR
Produit frais du Québec, grosseur #12
97¢ chacun

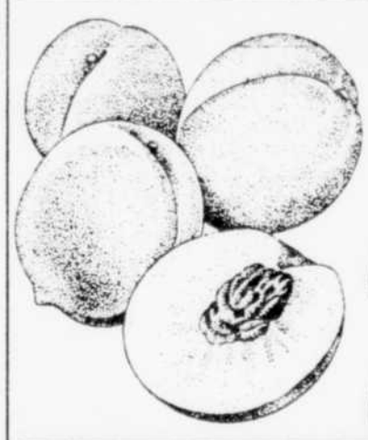
PÊCHES
PANIER 4 LITRES
Produit de l'Ontario
2,97$ panier 4 litres

LAITUE
POMMÉE, FRISÉE ou ROMAINE
Produit du Québec
47¢ chacun

CÉLERI
Produit du Québec, grosseur #24
47¢ chacun

TOMATES ROUGES
Produit du Québec, "préemballées"
87¢ livre

CAROTTES
5 LIVRES
Produit du Québec
87¢ cello 5 livres

CHAMPIGNONS
Blancs, frais, Ontario
97¢ chopine

PATATES NOUVELLES
10 LIVRES
Produit du Québec, "lavées"
97¢ cello 10 livres

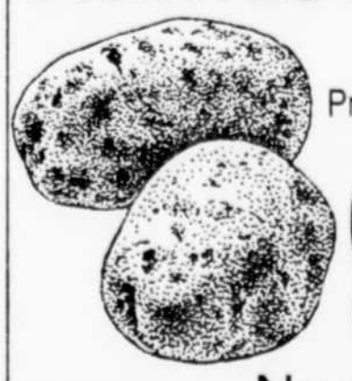

POMMES MELBA
PANIER 4 LITRES
Produit du Québec
2,77$ panier 4 litres

Nombreux autres spéciaux en magasin

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration: PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur: ROBERT NORMAND
Éditeur adjoint et rédacteur en chef et directeur de l'éditorial: J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information: DENIS ANGERS
Vice-président et trésorier: CHARLES-A. POULIN

Ça n'est pas du cinéma !

Heureusement que la peur peut réveiller la sagesse chez les humains intelligents !

Des négociations « de haut niveau » ont repris, hier, dans le dossier de la crise amérindienne et une lueur d'espoir a momentanément permis de ralentir les préparatifs des militaires visant le démantèlement des barricades à Kanesatake et Kahnawake.

Le bon sens reviendrait-il enfin, dans cette affaire ? On ne peut que l'espérer. L'anarchie gagnait et les interventions violentes des voyous et têtes folles de tout crin, depuis quelques jours, laissaient présager le pire.

Le visionnement d'un document vidéo des Forces armées canadiennes, hier, a pu convaincre les citoyens téléspectateurs que quelque chose ne tourne plus rond dans notre petit monde.

Ceux qui, depuis le début de l'été amérindien autour d'Oka et de Châteauguay, suivaient les événements comme s'ils assistaient à la projection d'un film, se réveillent et s'interrogent sur la compétence de ceux qui les gouvernent. Surtout que le discours télévisé du premier ministre Mulroney, hier soir, n'a répondu à aucune des attentes.

La menace était devenue concrète: l'énumération des procédures d'urgence a fait prendre conscience aux populations blanches et amérindiennes qu'elles n'étaient pas au cinéma et qu'il ne s'agissait pas d'un grand jeu. Qu'en dépit de tous les barrages qui bloquaient, disait-on, la libre circulation des vivres et des médicaments, des armes, de l'équipement et des hommes étaient entrés sur les réserves d'une manière stupéfiante.

On peut se demander avec le député amérindien Elijah Harper, pourquoi le premier ministre canadien n'a pas convoqué le Parlement, et avec l'ancien chef néo-démocrate Ed Broadbent, pourquoi un arbitrage obligatoire n'a pas été imposé plus tôt à toutes les parties ?

Surtout, quelle mouche a bien pu piquer nos élus: les chefs Mohawks et les autres amérindiens, pour qu'ils s'abandonnent à pareil délire suicidaire; les politiciens des gouvernements blancs, pour qu'ils s'engourdissent dans l'illusoire espérance que ça ne serait qu'une inoffensive poussée de fièvre ?

On pourra toujours expliquer que le fruit n'était pas mûr à Ottawa, et que les politiciens contrôlent toujours mieux les informations privilégiées dont ils disposent quand ils se les communiquent en cercles restreints. Ce réflexe est cependant inquiétant pour un système parlementaire qui se prétend démocratique.

Toutes les forces en présence ont sous-estimé la détermination et le sérieux de l'adversaire et, croyait-on, le risque de voir couler le sang restait bien hypothétique.

Mais la population aura toujours du mal à comprendre comment les élus du peuple ont pu laisser se détériorer la situation, au point d'en arriver là.

Gouverner c'est prévoir; tous les éléments se rassemblaient depuis des mois pour que la crise actuelle éclate. Comme il arrive souvent, on a misé sur le temps qui guérit les blessures sans s'inquiéter de vérifier s'il n'y avait pas quelque part une cassure. Or, la fracture est importante. Inutile de pleurer sur le passé, il faut réparer, en espérant que tout le monde retiendra la leçon.

Ce que l'on appelle la crise d'Oka n'a pas commencé hier. À travers le pays, des dizaines d'autres Oka pourraient encore exploser demain matin. Ottawa doit donc rapidement amorcer des initiatives actives, convoquer des États généraux amérindiens pour faire le point et mettre en marche tous les mécanismes nécessaires pour que désormais, la communication se fasse efficacement avec les Premières Nations, dans tous les domaines qui les concernent. Et, pourquoi pas, revoir la politique des réserves héritées d'une autre époque.

Espérons que l'on n'aura eu que très peur, à Kanesatake et à Kahnawake. Prions pour que l'amorce de négociations d'hier ramène à la raison les jusqu'au-boutistes et les inconscients qui se sont égarés dans un mauvais film de guerre, comme si les vraies balles ne faisaient pas de vrais morts.

MARTINE R.-CORRIVAULT

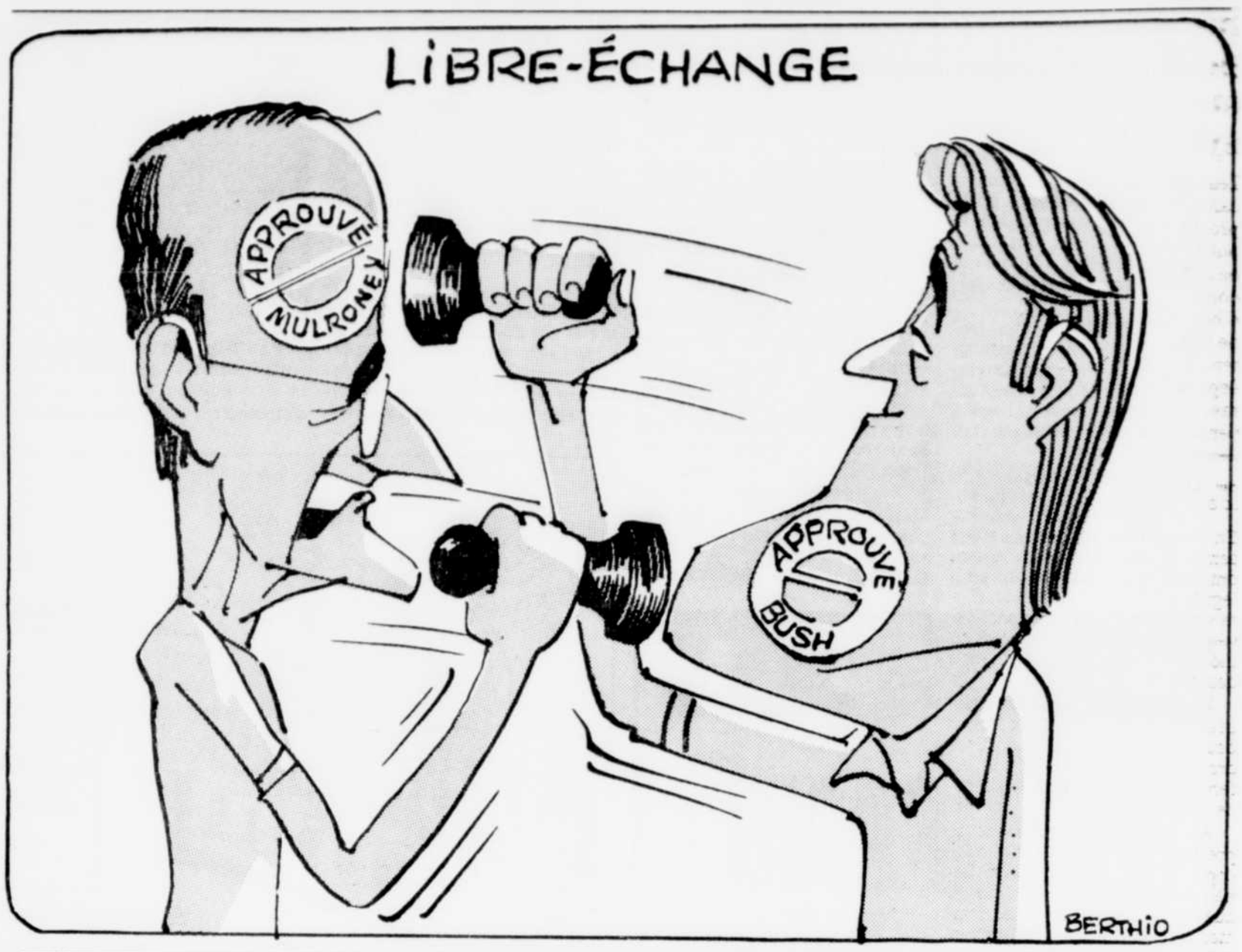

Les crises... pas de vacances!

Michel **ROY**
Edimédia

Au retour de vacances, les mêmes crises sévissent toujours, avec plus d'ampleur ou plus d'acuité : l'amérindienne, en phase aiguë, ébranle la société et en révèle les faiblesses, les tares, les fourberies; à l'autre bout du monde, dans les sables d'Arabie, l'irakienne fouette la fierté patriotique des américains; la constitutionnelle, enfin, qu'on avait presque oubliée et qui s'épuise dans les dernières chaleurs de l'été...

En Nouvelle-Angleterre, sur les plages, au tennis et dans la presse, l'opinion publique américaine, quasi unanime (78 %), se félicite de l'initiative du président Bush pour stopper l'armée irakienne à la frontière d'Arabie.

Pourquoi cette euphorie dans les rues américaines ? C'est que l'Amérique montre, à la face du monde qui en doutait, sa prodigieuse capacité d'organisation, l'incomparable diversité de ses ressources humaines et techniques, son aptitude à implanter une puissante base militaire au milieu d'un désert en moins de deux semaines...

La Maison-Blanche exprime aussi sa volonté d'exercer dans cette affaire un leadership mondial (pétrole oblige) derrière lequel se rangent volontiers une vingtaine d'États, dont l'URSS qui a voté toutes les résolutions du Conseil de sécurité, y compris celle qui autorise le recours à la force pour imposer les sanctions économiques prises contre l'Irak.

C'est pourquoi le peuple américain, éprouvé par ses défaites récentes et le déclin moral de son empire, tire une grande fierté de son action au Moyen-Orient. « Bush vient de prouver que nous sommes toujours la première puissance mondiale !» Voilà ce qu'on entendait partout.

Hélas, la stratégie simplificatrice de la confrontation avec Saddam Hussein (en qui on voit un mégalomane dément, un Hitler attardé, un potentat cruel) trahit l'incompréhension américaine à l'égard du monde arabe qui révère le président irakien dans la mesure justement où il s'oppose aux États-Unis.

Humilier et réduire Hussein, objectif déclaré, c'est braquer et humilier la communauté arabe dont il importe au contraire de gagner la confiance. Cela n'est pas compris à Kennebunk.

Ce qu'il faut retenir de cette crise pour l'heure, c'est le caractère authentiquement international de la riposte. Certes les Américains occupent la première place avec leur armada et leur énorme contingent, mais les autres participent aussi à cette action : Grande-Bretagne, France, URSS, pays scandinaves, quelques États arabes, Chine, Japon et d'autres sous la légitimité des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. C'est pourquoi les trois rafiots canadiens, si risibles soient-ils, ont leur importance: ils contribuent à internationaliser la rétorsion, donc à réduire le poids excessif de la présence des États-Unis.

Pour l'instant, la crise amérindienne nous touche plus directement. Et, ce qui frappe au loin, à la lecture du SOLEIL, de La Presse, de la Gazette et du Devoir, c'est l'extrême sévérité des commentaires et des éditoriaux à l'encontre des gouvernements auxquels, en fin de compte, sont imputés tous les torts dans cette affaire, un drame qui concerne pourtant toute la société, dont l'histoire est très longue et dans lequel nous sommes tous collectivement impliqués.

Et, s'il est vrai que les gouvernements ont commis des erreurs et accumulé les négligences, non seulement cet été, mais depuis des dizaines d'années, ce n'est pas simplement à MM. Bourassa et Mulroney qu'il faut s'en prendre. C'est à tous les gouvernements qui les ont précédés depuis que vous avez acquis le droit de vote.

À cet égard, un article de Pierre Foglia dans La Presse du 26 août m'a paru particulièrement lucide. Il y dit notamment que la patience de Québec et d'Ottawa dans cette crise, loin de justifier les condamnations lancées partout et par tous, est plutôt digne d'éloges.

Je partage son point de vue. En dépit des reproches qu'on peut leur adresser, Québec et Ottawa ont eu raison de résister aux foules en colère qui réclament de l'action immédiate et brutale, aux manoeuvres innombrables et aux manipulations des Indiens qui, par une stratégie bien arrêtée, ont fait durer le conflit, souvent avec une évidente mauvaise foi, aux médias qui ont régulièrement lapidé les gouvernements...

En fait, il n'y avait qu'une politique, celle de la patience et de la négociation, malgré les manifestations explicables du peuple de la Rive-Sud, malgré les démagogues inconscients, malgré les provocations multipliées par les Warriors, malgré les donneurs de leçons morales sur les droits de l'homme, malgré l'exaspération de l'opinion publique. Il arrive en démocratie que la majorité ait tort.

Il fallait un jour mettre un terme aux efforts de négociation incessants mais improductifs, démonter les barricades et faire respecter les lois. C'est maintenant. Il est demandé à l'armée d'accomplir l'une de ses missions les plus exigeantes.

Votre Opinion

Les droits et libertés sont indissociables et s'appliquent à tous

par Alain BISSONNETTE

Extrait d'un exposé qui devait être livré, à Oka dimanche dernier, devant les sympathisants du mouvement Paix, justice, compréhension et tolérance pour les Mohawks d'Oka. L'auteur n'a pu le faire, sa demande d'accréditation présentée la veille par Mme Mira Cri, présidente de ce mouvement, ayant été refusée par les autorités de la Sûreté du Québec.

Parmi tous ces événements, je n'en retiendrai ici que deux : l'attitude du conseil municipal d'Oka et l'utilisation des barricades et des armes. Je ne prétends pas que d'autres événements n'ont pas eu cours, mais simplement que ceux-là sont les plus fondamentaux, parce qu'ils sont les déclencheurs de l'ensemble de la situation.

Dans toute cette affaire, l'attitude du conseil municipal d'Oka est clairement des plus regrettables. Les membres de ce conseil ont décidé d'agir seuls, selon une attitude légaliste mesquine et sans tenir compte des opinions, analyses et suggestions que leur avait préalablement fournies le ministre Ciaccia.

Quant à l'utilisation des barricades et des armes de la part de certains membres de la nation mohawk, sans nul doute, il faut en convenir, a-t-elle été utile et même nécessaire afin d'empêcher l'exécution de l'injonction obtenue par le conseil municipal d'Oka.

Mais, en me fondant sur mes convictions les plus profondes, je me dois de vous dire qu'elle m'apparaît fondamentalement criticable.

Pourquoi ? Bien simplement, parce que notre société offre d'autres moyens, que je crois encore tout aussi efficaces, à long terme du moins, pour contester des décisions erronées, non seulement en droit mais en conscience aussi. Je réfère, bien sûr, à l'appel à l'opinion publique, à la communauté internationale, aux recours devant les législatures ou le parlement, et devant les tribunaux.

De plus, l'utilisation de la violence entraîne généralement encore une fois l'utilisation de la violence. Le meilleur exemple est, évidemment, la tentative d'invasion du 11 juillet par la Sûreté du Québec.

On ne le répétera jamais assez, cette nouvelle manifestation de violence a entraîné la mort d'un policier dont la famille et les amis ont vu, on ne peut plus concrètement, le droit le plus fondamental, celui à la vie, être absolument nié. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces gens ont droit à notre compassion.

Dans un autre ordre d'idées et au risque de vous déplaire, je me dois d'affirmer que tant et aussi longtemps que la nation mohawk vit sous le régime des lois canadiennes, l'utilisation des armes demeure, entre autres, un acte de désobéissance civile qui entraîne de la part d'autres citoyens d'autres actes de désobéissance civile.

Et même si la nation mohawk était souveraine et indépendante, l'utilisation des armes demeurerait un acte illégal tant et aussi longtemps que, par la voix de ses représentants dûment autorisés, elle n'aurait pas déclaré la guerre à l'État canadien.

Ceci dit, l'utilisation des barricades a très certainement permis de faire connaître au monde entier la volonté de la nation mohawk de s'autodéterminer. Elle a aussi permis d'illustrer, de manière caricaturale, comment les autorités, en Amérique, ont pu, pendant des siècles, s'emparer illégitimement des terres appartenant aux peuples autochtones. Et, à cet égard, les actions diplomatiques de la nation mohawk ont été couronnées de succès.

En revanche, le maintien des barricades, pendant plus d'un mois, a pour conséquence immédiate de faire payer à une partie de la population, en l'occurrence celle d'Oka et de Châteauguay, tout le poids, d'une part, de l'histoire, et, d'autre part, de l'inaction séculaire des gouvernements.

Au droit à l'autodétermination des peuples correspond le devoir de coopération pacifique et amicale entre eux. Malheureusement, peu de gens en ont parlé, cet été.

De même, la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales n'est jamais acceptable, d'où qu'elle vienne. On ne peut empêcher des citoyens mohawks de circuler librement dans ce pays, de recevoir nourriture et médicaments, conseils juridiques et spirituels. Comme on ne peut violer le domicile privé de citoyens d'Oka, ni menacer ceux de Châteauguay sous quelque forme que ce soit.

Les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont indivisibles et s'appliquent à tous. Notre devoir à tous, me semble-t-il, est de veiller à créer des mécanismes efficaces et acceptables pour tous permettant d'assurer le respect de ces droits.

Je crois très sincèrement que les événements de cet été nous obligent à constater l'absolue nécessité, si l'on veut éviter la violence à l'avenir, de créer de tels mécanismes de résolution des conflits qui peuvent surgir à nouveau, partout au Canada, entre les peuples autochtones et les diverses composantes de l'État canadien.

À mon avis, la clé permettant de dénouer l'impasse actuelle repose, d'abord, sur la foi dans les droits de l'homme et les libertés fondamentales et, ensuite, sur la volonté des représentants des peuples autochtones et de ceux de l'État canadien, de s'entendre pour mettre en place des mécanismes de promotion et de protection des droits autochtones et des droits de la personne.

C'est d'ailleurs là un sujet débattu, depuis quelques années déjà, au sein du groupe de travail de l'ONU sur les populations autochtones. Cet été encore, la présidente de ce groupe de travail, Mme Erika Daes, en a appelé au dialogue entre peuples autochtones et représentants des États.

La présence à Kanesatake et à Kahnawake, cet été, des représentants de la Fédération internationale des droits de l'homme témoigne, à mon avis, de cette foi commune dans les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

À la violence, aussi bien celle des armes que celle des institutions, il nous faut opposer, ensemble, le langage des droits de l'homme, le langage des droits des peuples; je pense ici, bien sûr, au droit à l'autodétermination de tous les peuples; il nous faut aussi opposer, ensemble, le langage de la réciprocité et de la coopération entre les peuples et, surtout, le langage de la solidarité entre tous les hommes. (...)

Anthropologue et avocat, Alain Bissonnette est actuellement conseiller auprès de l'équipe de négociation du Conseil des Atikamekw et Montagnais.

LE CANADA

La prêtrise des hommes mariés pourrait être un sujet discuté au synode à Rome

Les évêques catholiques canadiens voudraient que le prochain synode romain puisse permettre la discussion de certaines questions, comme l'ordination à la prêtrise d'hommes mariés et même de femmes. Le synode doit se tenir au Vatican du 30 septembre au 28 octobre et rassembler des évêques venant de tous les pays.

par JEAN MARTEL
LE SOLEIL

En réunion à Ottawa depuis une semaine, les évêques canadiens ont établi la position que leurs délégués défendront au synode. Cette vaste consultation à Rome d'évêques venant des quatre coins du monde portera sur la formation des prêtres.

La délégation canadienne comprendra quatre évêques, dont deux du Québec : Mgr Henri Goudreault, de Labrador City/Schefferville, et Mgr Martin Veillette, de Trois-Rivières.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le président de l'épiscopat canadien, Mgr Robert Lebel, de Valleyfield, a dit que la question de l'ordination des femmes à la prêtrise est légitime et qu'il souhaite qu'elle soit librement soumise et étudiée à Rome. Au sujet de l'ordination d'hommes mariés, Mgr Goudreault a été plus catégorique encore. Selon lui, il va falloir aborder cette question, mais non pas parce que le célibat n'a plus sa place.

« Je souhaite, a-t-il dit, que des hommes mariés qui ont réussi leur mariage et leur vie professionnelle, qui ont participé à des activités d'Église au nom de leur foi et qui ont les qualités nécessaires puissent être ordonnés prêtres ». Il a fait remarquer qu'il ne s'agit pas là d'une forme de clergé de second ordre.

Formation

Au cours d'une entrevue avec LE SOLEIL, Mgr Goudreault a présenté les grandes lignes de la position que la délégation canadienne soumettra à Rome. À la suite du scandale qui a éclaté dans l'Église de Terre-Neuve, les porte-parole souligneront la nécessité d'une maturité psycho-sociale des futurs prêtres.

Ils parleront du contexte de cette formation. Plusieurs évêques favorisent la faculté universitaire comme lieu de formation académique.

Enfin, à la demande même du pape, les évêques canadiens ont nommé une femme laïque observatrice au synode. Il s'agit de Mme Jeannine Guindon, de l'Institut de formation et de rééducation de Montréal. Cette fonction d'observatrice permettra à Mme Guindon de participer aux ateliers du synode.

Chez ti-frère

Tout pour la décoration sous un même toit!

L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50% sur • TAPIS • PRÉLARTS • TUILES • CÉRAMIQUES

ÉPARGNEZ JUSQU'À 60% SUR STORES HORIZONTAUX ET VERTICAUX EN STOCK
• Stores en P.V.C. • Aluminium • Stores plissés • Stores rayés • Stores en dentelle

SPÉCIAL PORTE-FENÊTRE
P.V.C. (vinyle) 3½" 72"x84" PRIX TI-FRÈRE 39,99$ ch.
STORES VERTICAUX (en tissu) 3½" Valeur de 119$, à partir de 72"x84" PRIX TI-FRÈRE 49,99$
STORES VERTICAUX (en aluminium) 3½" 72"x84" LOT SPÉCIAL À 39,99$ ch.
STORES VERTICAUX 2" AL 72"x84" LOT SPÉCIAL À 59,99$ ch.
STORES VERTICAUX FINES CANELURES 3½" 72"x84" PRIX TI-FRÈRE 79,99$ ch.
• Nous fabriquons vos stores sur place selon vos dimensions.

TAPIS RÉSISTACHE® DE DUPONT — Quelle offre! Tapis 100% nylon Antron du Coronet. Une palette de coloris exceptionnelle. Un tapis haut de gamme. AU BAS PRIX TI-FRÈRE PRIX TI-FRÈRE 18,99$ v ca. Valeur sugg. 29,95$ v ca
PRÉLARTS SANS CIRAGE — Armstrong, Domco, Mannington, Tarkett, Nair. AU BAS PRIX TI-FRÈRE à partir de 4,99$ v ca
TUILES — Tuiles commerciales de ⅛" d'épaisseur. Balances de contrats, légères imperfections. PRIX TI-FRÈRE 49¢ pi ca
TAPIS COMMERCIAL — 100% nylon, envers de mousse, facile à installer. PRIX TI-FRÈRE 5,99$ v ca
TAPIS TON SUR TON — 100% nylon, choix de plusieurs couleurs. SPÉCIAL TI-FRÈRE 10,99$ v ca
TAPIS GAZON — Liquidation de fin de saison. Vaste sélection. Couleurs assorties. Largeurs 6' et 12'. 30% de rabais sur prix spécial
COUPONS À PRIX COÛTANT — Balances de rouleaux de tapis et prélarts, grandeurs jusqu'à 12'x16'. RÉDUITS JUSQU'À 60%
CÉRAMIQUE plus de 20 000 pi ca en stock
MUR — Excellent choix en magasin à partir de 59¢ pi ca
PLANCHER — Grand choix de formats et couleurs à partir de 1,39$ pi ca

ÉPARGNEZ JUSQU'À 70% SUR LITERIE EN MAGASIN
Plus de • 1 500 couvre-lits • 2 000 douillettes • 1 000 ensembles de draps • 1 000 duvets • 3 000 verges de tissus • 1 000 panneaux de dentelle
COUETTE — 80% plumes d'oiseaux, 20% duvet à partir de 99,99$ lit 1 place
HOUSSES DE COUETTE — Vaste sélection PRIX TI-FRÈRE à partir de 19,99$ lit 1 place
ENSEMBLE DE DRAPS — 50% coton, 50% polyester. Pressage permanent PRIX TI-FRÈRE 16,99$ lit 1 place
OREILLERS — 100% polyester, non allergène PRIX TI-FRÈRE 2/10,99$
COUVRE-MATELAS — emboîtant 15,99$ lit 1 place
PANNEAUX DE DENTELLE — 26"x81" avec frange PRIX TI-FRÈRE 13,99$ ch
ENSEMBLE DE DRAPS SANTÉ — 65% polyester, 35% coton, sans repassage. Traitement spécial permettant au corps de garder une température confortable sans absorber l'humidité. à partir de 37,99$ lit 1 place

jusqu'à 60% DE RABAIS SUR ACCESSOIRES DE SALLES DE BAINS
RIDEAUX DE DOUCHE — Plus de 1 800 en stock à partir de 5,99$ ch.
PÈSE-PERSONNE — Garantie 1 an, choix de couleurs à partir de 14,99$ ch.
TAPIS DE BAIN — Lavable à la machine. Envers antidérapant, grandeur 20"x32". PRIX TI-FRÈRE 14,99$ ch.
PORTE-SERVIETTE — Plastique résistant, choix de 6 couleurs. PRIX TI-FRÈRE 6,49$ ch.

jusqu'à 70% DE RABAIS SUR PAPIERS PEINTS EN MAGASIN
BORDURES — Préencollées, 15 pieds linéaires, choix variés. à partir de 4,99$ ch.
LOTS À LIQUIDER* — Choix varié, très belle qualité, préencollés. Réduits de 50% * sur marchandise sélectionnée
PAPIER PEINT IMPORTÉ — Prix courant 49,95$ R.D. PRIX TI-FRÈRE 25,99$ R.D.

PEINTURE TI-FRÈRE
SOUS-COUCHE LATEX blanc 13,99$ le 4 L
LATEX SEMI-LUSTRÉ blanc 17,49$ le 4 L

Personne ne vend moins cher... c'est garanti

GARANTIE MEILLEURS PRIX — SI VOUS TROUVEZ MEILLEURS PRIX NOUS VOUS REMETTRONS LA DIFFÉRENCE PLUS 10% DE LA DIFFÉRENCE

SERVICE À DOMICILE GRATUIT

215, boulevard Hamel 681-6023
(face à l'hôpital Christ-Roi)

AUJOURD'HUI SEULEMENT

Rabais de fin d'année

PRIX DU MANUFACTURIER — 5% plus 1,00$

SAINTE-FOY
2000, boul. Charest Ouest

Ste-Foy Tallier

* Ce prix annule tout autre rabais ou promotion.

687-2525

A-16

La célèbre VENTE D'ÉTÉ de FOURRURE

Dernière chance pour profiter de l'événement fourrure de l'été à Québec. La nouvelle collection Laliberté vous offre le meilleur choix, les meilleurs prix. C'est un rendez-vous avec vos rêves...

À l'achat de votre fourrure, recevez la CARTE PRIVILÈGES LALIBERTÉ qui vous offre des avantages exclusifs:

- 10 %* de rabais sur **TOUS** vos achats, **MÊME** sur les prix déjà réduits.
- **RÉPARATIONS NORMALES GRATUITES** avec tout achat de vêtements

* Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, au restaurant et au rayon des cosmétiques.

C.

12 MOIS SANS INTÉRÊT

FINANCEMENT SUR PLACE
SANS INTERMÉDIAIRE

LALIBERTÉ VOUS OFFRE LE MEILLEUR SERVICE APRÈS-VENTE

- Garantie d'un an avec police d'assurance
- Entreposage gratuit la première année
- Plan mise de côté
- Retouches normales gratuites

CADEAU 75 $

Durant la vente d'été fourrure, Laliberté vous offre un cadeau additionnel de 75 $ en bons d'achat applicables dans tous les autres rayons du magasin.

RAT MUSQUÉ	NATUREL	1 099 $
CASTOR	LONG POIL NATUREL OU TEINT	1 399 $ à 2 799 $
CHAT SAUVAGE	NATUREL OU LUSTRÉ	1 399 $ à 3 299 $
VISON MÂLE	PEAUX ALLONGÉES	1 699 $
VISON FEMELLE	PEAUX ALLONGÉES	1 899 $ à 7 999 $
CASTOR RASÉ	NATUREL OU TEINT	2 899 $ à 4 299 $

LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES ET TOUTES LES TAILLES NE SONT PAS DISPONIBLES DANS CERTAINES FOURRURES.

laliberté fourrures

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841

123 ANS D'EXPÉRIENCE